

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

20°

ALGER

36°

TAMANRASSET

p. 2

Vendredi 17- Samedi 18 Mai 2013 - 7 - 8 Radjeb 1434 - N° 275 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news



ALGÉRIE-ALLEMAGNE

Le ministre allemand des AE aujourd'hui à Alger

Page 3

L'ALGÉRIE AVERTIT LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE
Nécessité d'une stratégie adaptée à la lutte contre les nouvelles formes du terrorisme

Page 5

LE PREMIER MINISTRE RÉUNIT LES RESPONSABLES DES EPE

GAGNER LA BATAILLE DE L'**EMPLOI**

Boualem Branki

La réunion "au sommet" de jeudi entre le Premier ministre et les "patrons" des SGP, avec la participation des ministres concernés par les plus importants rouages de la croissance économique, a montré en réalité un Sellal bien au fait de la machine économique du pays.

Aux patrons des SGP, il a tout simplement montré sa désapprobation et sa colère, devant une situation qui a provoqué une surchauffe des importations et un appareil économique national incapable de produire plus pour exporter et créer de l'emploi, de la valeur ajoutée...

Pages 3-4 et 5



M. Charfi annonce l'organisation prochaine de concours sur la spécialisation des magistrats

MOUSSA BENHAMADI EST FORMEL
La Poste «ne sera jamais privatisée»

Page 5

BENHAMADI :

«On ne peut avancer une date précise pour le lancement de la téléphonie 3G»

Page 5

SCIENCE et VIE
MÉMOIRE
Serrer le poing pour se rappeler plus facilement

Pages 12-13

HISTOIRE

REPÈRES SUR LE NATIONALISME ALGÉRIEN
Un Manifeste contre une ordonnance

Page 14

FOOTBALL

SELON UNE SOURCE PROCHE DE LA LFP

Le derby USMH-MCA se jouera bel et bien au stade d'El Harrach

Page 24

JUSTICE

BORDJ EL KIFFAN IL TUE SON ONCLE POUR LE VOLER condamné à 20 ans de prison

Page 10



MÉTÉO 20° à Alger

RÉGIONS NORD :

- Temps voilé à nuageux avec quelques pluies parfois orageuses en cours de journée, s'améliorant progressivement par l'Ouest et le Centre à partir de l'après-midi et soiré. Les vents seront modérés à parfois assez forts (40/60 km/h) près des côtes et faibles à modérés (20/40 km/h) vers l'intérieur. La mer sera agitée à forte.

36° à Tamanrasset

RÉGIONS SUD : NUAGEUX AVEC QUELQUES PLUIES

- Temps voilé à nuageux de l'Extrême Sud vers le Sahara Central, le Sud-Est jusqu'aux Oasis avec activité pluvio-orageuse locale. Temps passagèrement nuageux sur le Nord Sahara avec localement quelques pluies. Ailleurs, ciel dégagé. Les vents seront modérés (30/40 km/h) avec quelques soulèvements de sable locaux.

Alger	max	20°	min	14°
Oran	max	20°	min	13°
Annaba	max	26°	min	13°
Béjaïa	max	23°	min	11°
Tamanrasset	max	36°	min	18°

Algérie - Poste

Emission d'un timbre-poste consacré aux «TIC au service de l'amélioration de la sécurité routière»

Algérie Poste a procédé, depuis hier à l'émission philatélique d'un timbre-poste à 15 DA consacré aux «TIC au service de l'amélioration de la sécurité routière», avait indiqué mercredi un communiqué de cet établissement public. La vente anticipée a eu lieu hier et aujourd'hui dans les 48 recettes principales des postes situées aux chefs-lieux de wilaya et les recettes principales d'Alger 1^{er} Novembre, Hussein Dey, Chéraga, Ben-Akoun et Rouiba. La vente générale est programmée pour demain dans tous les bureaux de poste, a précisé la même source.

Bienvenue au monde, le quotidien national d'information, DK News en langue arabe est né et bien née.

La démocratie se trouve toujours consolidée quand un autre instrument de l'information et de l'analyse vient enrichir le paysage politique et renforcer l'analyse nationale.

DK News en langue nationale dès demain dans vos kiosques



sera donc dès demain dans les kiosques. Quotidien national d'information, il orientera son radar vers tous les aspects de la vie de la nation et se promet d'apporter ses éclairages sur tout événement national et international susceptible d'avoir des implications durables sur l'avenir de notre pays, et celui de notre voisinage.

Nous lui souhaitons « bon vent » et bel avenir.

No comment



ITALIE Des femmes musulmanes victimes d'islamophobie à Milan

Un groupe de femmes musulmanes accompagnées de leurs enfants ont été empêchées d'accès à un parc d'attraction à Milan par la direction de cette structure, accusée de les avoir discriminées pour leur appartenance religieuse, a appris hier l'APS de sources médiatiques à Rome. Selon Basma Farrag, présidente de l'association «Consommation Halal», citée par les médias, une sortie récréative au parc aquatique de Milan, organisée au profit de quelque 200 femmes et enfants d'origine musulmane venus de toute l'Italie, n'a pu avoir lieu, à cause d'obstacles sciemment dressés par le responsable de cette structure pour l'empêcher. «Nous avions fait des arrangements commerciaux avec la direction du parc, à la fois sur le prix et l'utilisation des équipements. Mais du jour au lendemain, le directeur (Luigi Riva), a commencé à faire preuve d'attitude arrogante envers nous: il a constamment modifié les règles convenues, d'abord en refusant de répondre aux appels téléphoniques, ensuite en décidant d'augmenter considérablement le prix fixé», a expliqué Basma Farrag. «Or, même lorsque nous avions accepté les nouveaux tarifs, on nous a dit que nous ne pourrions pas utiliser les toboggans. Mais alors, qu'allons-nous faire dans un parc si les enfants n'ont pas accès à ces équipements de jeu?», s'est-elle demandé. Face à ces tergiversations, l'événement a été annulé à la grande déception des participantes, selon la présidente de l'association, pour qui «nous nous sentons dans la peau de victimes de racisme et de discrimination, de par cette attitude».

C'est toujours avec la conviction d'un apport certain au champ médiatique et plus encore au nécessaire débat qu'est enregistrée la venue au monde d'un nouveau quotidien. DK News en langue nationale sera donc dès demain dans les kiosques. Quotidien national d'information, il orientera son radar vers tous les aspects de la vie de la nation et se promet d'apporter ses éclairages sur tout événement national et international susceptible d'avoir des implications durables sur l'avenir de notre pays, et celui de notre voisinage.

Nous lui souhaitons « bon vent » et bel avenir.

CE MATIN A 9H À RELIZANE, AU PALAIS DE LA CULTURE

Rencontre de 800 membres de la Coordination nationale des associations de soutien au programme du président de la République



M. Ahmed Kada, chargé de l'information au sein de la Coordination des associations de soutien au programme du président de la République, organisation qui active avec dynamisme auprès des citoyens, annonce la réunion, aujourd'hui, des responsables de tout le territoire national à Relizane pour évaluer les «Résultats de l'action du président Abdelaïz Bouteflika durant les 14 années écoulées.»

Le conclave sera suivi, le 19 mai, d'un hommage qui sera rendu aux «étudiants et lycéens qui ont décidé, en 1956, de la grève illimitée des cours et appelé à rejoindre les maquis de l'ALN.»

TAJ

Amar Ghoul aux Eucalyptus



Amar Ghoul, président du parti TAJ est invité, cet après-midi à un rassemblement des militants et soutiens de TAJ, aux Eucalyptus, à partir de 14h.

SELON LE PROF SI AHMED EL MAHDI, CHEF DE SERVICE CHIRURGIE ET TRANSPLANTATION AU CHU DE BLIDA

Don d'organes : Le grand défi de la sensibilisation

Sensibiliser au don d'organes, c'est le plaidoyer des spécialistes de la santé. Ces derniers insistent sur la nécessité de promouvoir le prélèvement et la transplantation d'organes en Algérie. «Moins de 200 transplantations rénales sont effectuées annuellement en Algérie à partir de donneurs vivants, ce qui reste en décalage des besoins exprimés», a déploré, le Prof Si Ahmed El Mahdi, chef de service chirurgie et transplantation au CHU de Blida, lors de la Journée nationale de sensibilisation organisée par la Fédération nationale des insuffisants rénaux (FNIR), organisée, jeudi, à Alger.

Pour sa part, le Dr Mustapha Boukheloua, président de la FNIR a indiqué que «l'opération de prélèvement et de transplantation d'organes est tributaire d'une réelle volonté politique. De leur côté, les professeurs Achour, Rayane et Benabdjal, ont mis l'accent sur l'importance des campagnes de sensibilisation en direction de la population en vue de sauver des vies et inculquer au sein de la société la culture du don d'organes à partir de personnes décédées».

Les participants à cette manifestation ont évoqué le problème lié à l'obtention auprès du citoyen de son avis d'une autorisation de transplantation de ses organes après le décès». S'agissant de l'incidence de l'insuffisance rénale en Algérie, qui se situe autour de 103 nouveaux cas par million d'habitants, M. Mohamed Boukhors, porte-parole de la FNIR a expliqué que «3.500 à 4.000 nouveaux patients viennent s'ajouter à 19.000 malades qui sont, actuellement, sous hémodialyse». Selon le Prof Si Ahmed, «le grand défi à relever réside dans la sensibilisation de la population pour la greffe à partir de cadavres. Car, a-t-il, estimé, «seuls 10 % des patients peuvent espérer à une greffe à partir de donneurs vivants».

OBJECTIF

Gagner la bataille de l'emploi

Walid B.

Tout porte à croire que le gouvernement est plus que jamais déterminé à saisir à bras-le-corps les problèmes liés à l'emploi, plus particulièrement dans les régions Sud et des Hauts-Plateaux et ce, à travers la relance de l'outil de production nationale.

Et pour cause, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a eu, une fois de plus, l'occasion de dire devant les présidents des directoires des Sociétés de gestion des participations (SGP) que la bataille est désormais tournée vers l'emploi.

M. Sellal dira à ce titre que la bataille de l'Algérie tourne actuellement autour de la création d'emplois. « Il faut donc que le secteur industriel public fasse le maximum pour l'emploi surtout au profit des jeunes », a-t-il insisté.

De ce fait, les entreprises publiques industrielles sont appelées à passer à la vitesse supérieure en termes de développement et de création d'emplois et ne plus continuer à "faire dans la médiocrité", selon le Premier ministre qui a réaffirmé que l'Algérie continuera à compter sur son secteur public.

Il a surtout déploré, devant des responsables des entreprises industrielles et en présence de membres de son gouvernement, le fait que des filiales industrielles publiques continuent d'enregistrer des reculs dans leur niveau de production alors qu'elles ont bénéficié de plans de charges très coû-



teux pour l'Etat.

Le recul ainsi enregistré dans les filières métallurgie, ciment, phosphate ou encore agro-industrie s'avère donc complètement inexpliqué, a-t-il relevé, estimant que beaucoup d'argent a été dépensé mais les indicateurs de gestion des entreprises publiques restent en-deçà de nos attentes.

A partir de là, il faudrait que ces entreprises améliorent leur management, s'orientent davantage vers le partenariat et adoptent une attitude plus audacieuse en termes d'initiative économique. Il ne faut pas continuer à penser que tout doit venir de l'Etat, l'entreprise publique doit faire face à son marché, développer son contrôle interne et adopter une gestion économique plus moderne et plus souple.

Ce sont là les orientations, on ne peut plus claires, données par le chef de l'exécutif qui n'a pas mâché ses mots à l'égard des responsables d'entreprises, appelés désormais à s'adapter à une conjoncture devenue de plus en plus difficile.

La majorité des responsables des SGP qui sont intervenus lors de la réunion ont

expliqué que la situation déficitaire des entreprises publiques entravait leur développement dans le passé. Ils ont tout de même reconnu que ce genre d'enjeux n'existe plus aujourd'hui ce qui conduira, selon eux, à réaliser des progrès importants en production et en termes de création d'emplois dans le futur.

Ils ont déploré par contre l'ampleur du marché informel en Algérie et ont proposé la dé fiscalisation de certaines activités industrielles.

Le Premier ministre avait, lors de ses différentes sorties dans les wilayas du pays, affirmé que l'une des priorités que se sont fixés les pouvoirs publics est de créer un outil national de production, afin de pouvoir résorber le chômage, mais aussi encourager les jeunes chômeurs à créer leurs propres entreprises.

Lors de ses rencontres avec les membres de la société civile, M. Sellal avait, à chaque fois, insisté sur la volonté et la détermination de son gouvernement à aller jusqu'au bout dans la mise en œuvre de ses engagements concernant les problèmes liés à l'emploi, au logement et au développement

de manière globale dans les régions Sud du pays.

Pour ce faire, Sellal a assuré que le gouvernement allait prendre toutes les mesures nécessaires pour insuffler une nouvelle dynamique au développement dans les régions du Sud et des Hauts-Plateaux et s'est montré intransigeant concernant la prise en charge des préoccupations soulevées par les citoyens, mettant en avant l'existence d'une volonté politique et économique pour développer ces régions.

M. Sellal avait indiqué à cet effet que les problèmes qui entrent la mise en œuvre des projets de développement sont notamment liés au manque des moyens de réalisation, mettant en avant la décision du gouvernement concernant la création d'entreprises publiques de réalisation dans les différentes wilayas du pays.

Il a appelé à cette occasion à encourager l'emploi dans d'autres secteurs hors hydrocarbures, soulignant l'importance de la réalisation de projets de développement inscrits au titre du programme du président de la République.

Le ministre allemand des Affaires étrangères en visite de travail aujourd'hui en Algérie

Le ministre allemand des Affaires étrangères, Guido Westerwelle, effectuera, à partir d'aujourd'hui, une visite de travail de deux jours en Algérie à l'invitation de son homologue algérien, Mourad Medelci.

Cette visite « illustre la volonté commune des deux pays d'intensifier leur dialogue politique et de promouvoir leur coopération bilatérale en explorant de nouvelles potentialités dans les secteurs allant de l'industrie aux nouvelles technologies en passant par ceux de l'énergie et des énergies renouvelables », a indiqué le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani, dans une déclaration hier à l'APS.

Cette visite qui intervient après celle effectuée par M. Medelci à Berlin en mars dernier, constitue également une occasion de « poursuivre la concertation sur des questions régionales d'intérêt commun, notamment la situation prévalant au Sahel, les évolutions au niveau du Maghreb, le cours des transitions engagées dans certains pays de la région et le processus de paix au Proche-Orient », a souligné le porte-parole du MAE.

« Au plan économique, la visite du ministre allemand sera une opportunité de « passer en revue l'état des relations bilatérales et d'étudier les voies et moyens à même de leur imprimer une dynamique qui soit à la mesure des potentialités que recèlent les économies des deux pays », a-t-il ajouté.

Il convient de rappeler à ce titre que la commission mixte algéro-allemande a tenu sa troisième session en mai 2013 à Berlin.

Cette commission, qui constitue un mécanisme d'impulsion et de soutien à la coopération bilatérale, a été mise en place à l'occasion de la visite du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, en décembre 2010 à Berlin, à l'invitation de la chancelière allemande, Mme Angela Merkel.

ENTREPRISES PUBLIQUES L'ordre du jour de Sellal

Boualem Branki

"Coup de gueule de Sellal", "Sellal monte au front des EPE", tous les qualificatifs sont en fait bons pour marquer cette rage du Premier ministre de remettre sur les rails le secteur public productif, qui tanguait dangereusement, ne parvenant pas à concrétiser les objectifs qui lui ont été assignés par les pouvoirs publics. La réunion "au sommet" de jeudi entre le Premier ministre et les "patrons" des SGP, avec la participation des ministres de son cabinet concernés par les plus importants rouages de la croissance économique, a montré en réalité un Sellal bien au fait de la machine économique du pays.

Aux patrons des SGP, il a tout simplement montré sa désapprobation et sa colère devant la gabegie des EPE et leur mauvaise gestion, une situation qui a provoqué une surchauffe des importations et un appareil économique national incapable de produire plus pour exporter et créer de l'emploi, de la valeur ajoutée.

La situation devenait dès lors dangereuse, et menace la vie économique du pays, secteur hydrocarbures y compris. Et, s'il a confirmé que l'Etat continuera à compter sur le secteur public comme vecteur de la croissance et de la création de la valeur ajoutée, avec ses corollaires relatifs à la création de l'emploi et une bonne redistribution des salaires, il n'en a pas moins lancé les gestionnaires pour la médiocrité dans laquelle il ont

plongé les entreprises publiques. "L'Algérie continuera à compter sur le secteur public qu'elle maintiendra en force", a-t-il dit, mais, il avertit : "ce secteur ne doit plus faire dans la médiocrité (...) il gagnerait à se conformer rapidement aux orientations du plan (d'action) du gouvernement notamment en matière de création d'emplois et de croissance hors hydrocarbures". La messe est dite devant les patrons des SGP. Plus d'écart de la ligne de conduite du plan d'action du gouvernement, avertit dès lors le Premier ministre pour qui le secteur industriel public "n'évolue pas comme le souhaite le gouvernement".

Plus en profondeur, M. Sellal a surtout recadré l'action des SGP, particulièrement celles ayant le stratégique portefeuille de l'industrie, un secteur qui a avalé des milliers de milliards de dinars, sans pour autant arriver à exporter "le moindre clou", ni à produire pour les besoins croissants du marché national.

Montrant sa perplexité, il s'est même étonné que des secteurs avant-gardistes de l'industrie algérienne, comme les industries des phosphates, de la métallurgie, du ciment ou de l'agroalimentaire soient en net recul ces dernières années, en dépit de plans de financements gigantesques. "Beaucoup d'argent a été dépensé mais les indicateurs de gestion des entreprises publiques restent en deçà de nos attentes", a-t-il regretté.

Qu'on en juge: l'Etat a débloqué, au titre de l'assainissement des EPE près de 1.000 milliards de dinars, dont 900 milliards consacrés à cet assainissement, outre 60 mds DA pour le soutien des fonds de roulement et 29

mds DA pour la prise en charge des agios bancaires imposés par ces mêmes EPE. En retour, les EPE n'arrivent pas à participer à l'effort de l'Etat de financer l'économie nationale. Sur les 2.138 milliards de dinars versés par les banques aux EPE, les dividendes versés au budget de l'Etat en 2011 par le secteur public industriel n'ont pas dépassé le 1,4 md DA contre une trentaine de milliards de DA versés par les banques.

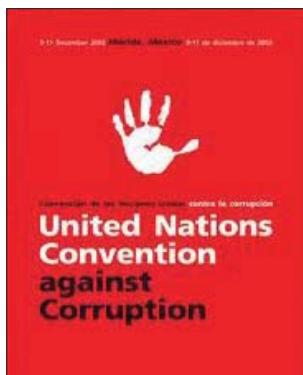
Assurément, il y a danger en la demeure, et c'est l'une des principales raisons qui ont fait monter au front le Premier ministre pour remettre de l'ordre dans l'industrie nationale et la recadrer par rapport aux objectifs tracés par le président Bouteflika dans le troisième plan de relance économique.

Cette intervention énergique du Premier ministre, intervient par ailleurs à un moment où des voix, spécialisées, montent de plus en plus pour dire que dans les prochaines années, non seulement la production nationale d'hydrocarbures devrait diminuer, avec des gains en moins, mais surtout que le prix du brut, avec l'entrée en production des gisements de schistes aux Etats-Unis, devrait baisser à des niveaux inquiétants.

Autant de signaux qui ont fait réagir le Premier ministre pour recontextualiser complètement la gestion des EPE.

"La bataille de l'Algérie tourne actuellement autour de la création d'emplois. Il faut donc que le secteur industriel public fasse le maximum pour l'emploi surtout au profit des jeunes" a-t-il résumé.

**LUTTE CONTRE
LA CORRUPTION
L'Algérie a accueilli
une délégation
d'experts de l'UNAC**



L'Algérie a accueilli, du 13 au 16 mai, une délégation d'experts au titre du mécanisme d'examen par les pairs de l'application de la Convention des Nations unies contre la corruption (UNCAC), en sa qualité d'Etat partie à cette Convention comptant parmi les premiers pays ayant ratifié cet instrument.

Ces experts ont tenu des séances de travail avec les responsables de la cellule interministérielle qui regroupe les représentants des institutions algériennes concernées par la prévention et la lutte contre la corruption et ont été reçus, en audience, par le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, a déclaré vendredi à l'APS le porte-parole du MAE, Amar Belani.

«Il convient de souligner que la répression anti-corruption fait partie intégrante du programme de réformes initié en Algérie pour la consolidation de l'Etat de droit, de la bonne gouvernance et du développement durable», a rappelé M. Belani.

«Le mécanisme d'examen de l'application de la Convention en question est conçu pour assister les Etats parties à renforcer leurs capacités institutionnelles et législatives et à acquérir l'expertise requise pour améliorer la prévention et la lutte contre la corruption en tant que phénomène transnational n'épargnant aucun pays», a-t-il ajouté.

SELLAL

L'Algérie doit profiter de la crise mondiale pour relancer son secteur industriel

L'Algérie doit profiter de la crise économique mondiale pour remettre sur pied et relancer son secteur industriel, a souligné jeudi à Alger le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, lors d'une réunion avec les responsables des entreprises économiques publiques.

«Si l'Algérie ne profite pas de la crise économique pour remettre sur pied son secteur industriel, tous ses efforts (de développement) seront vains», a affirmé M. Sellal lors de cette rencontre qui se déroule en présence également de membres du gouvernement.

S'adressant aux responsables des Sociétés de gestion des participations de l'Etat (SGP), dont relèvent les entreprises publiques économiques (EPE), le Premier ministre a mis l'accent sur la nécessité d'exploiter tous les moyens possibles pour réaliser la relance du secteur industriel national.

La mise en œuvre de partenariats publics-privés ainsi que l'identification et la concrétisation d'opportunités de coopération avec des investisseurs étrangers représentent les principales pistes à développer, estime le chef de l'exécutif.

Il a ajouté dans le même sens que certaines firmes étrangères, actuellement en difficultés en raison de la crise en Europe, sont prêtes à investir en Algérie.

«Vous devez prendre des initiatives conformes aux intérêts économiques du pays et tous les moyens possibles devraient être mis à profit pour relancer le secteur industriel national», a insisté M. Sellal, soulignant, au passage, que le secteur privé demeure «un allié fondateur



mental pour la concrétisation de cet objectif, même si le secteur marchand public continue de constituer le principal levier de l'action économique publique».

Le Premier ministre a, en outre, remarqué que les perspectives de réalisation des objectifs de développement fixés par certains secteurs «sont trop loin par rapport à l'urgence d'engager des actions concrètes et immédiates notamment dans les filières ciment et médicament.

La bataille du pays: la création d'emploi

S'agissant de la production du ciment, le groupe public qui détient le portefeuille de cette activité (GICA) s'est fixé comme objectif d'atteindre 60% des besoins nationaux à l'orée de 2017, soit une production supplémentaire avoisinant les 13 millions de tonnes, une perspective jugée toutefois «trop lointaine» par M. Sellal.

Ce dernier a rappelé que la moyenne du déficit accusé en matière tourne autour de 2 millions de tonnes par an, en particulier durant l'été où la demande bat son plein. De même pour le

segment de l'industrie pharmaceutique où le groupe pharmaceutique public Saidal ne couvre que 5% de la demande interne, contre 35% assurée par les opérateurs privés et 60% par l'importation. «Vous devez reconstruire vos objectifs», a-t-il lancé aux responsables de ces deux groupes.

Evitant le rôle du secteur industriel dans la lutte contre le chômage, le Premier ministre a rappelé que «toute la bataille du pays tourne autour de la création d'emplois».

Il a reconnu, à cet effet, que le premier trimestre de l'année en cours a enregistré la création de près de 3.000 nouveaux emplois par l'ensemble des entreprises relevant des différentes SGP.

Selon des chiffres présentés lors de cette réunion, le secteur public marchand est composé de 26 SGP, 15 EPE non affiliées, 70 groupes et 668 entreprises qui relèvent des secteurs de finances, de l'énergie et des mines.

Le portefeuille de ces entreprises a réalisé au cours du premier trimestre 2013 une croissance de 5,3% de son chiffre d'affaires et une hausse de 9% de la valeur ajoutée.

LES ARGUMENTS DE 6 MINISTRES

Nécessité d'un redéploiement des entreprises économiques publiques

Des ministres présents à la réunion ayant regroupé jeudi à Alger le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, et les responsables des entreprises économiques publiques, ont mis l'accent sur la nécessité d'un redéploiement sectoriel de ces entités et de libérer les initiatives de leurs gestionnaires.

Dans ce sens, le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué que les potentialités énormes en matière de plans de charge dans le secteur du bâtiment ne reflètent pas la réalité du terrain lorsqu'il s'agit de parts de marché.

En effet, la part détenue par les sociétés publiques de réalisation relevant du portefeuille de la Société de gestion des participation (SGP-Indjab) représente seulement 38.000 logements sur un marché de plus de 1,5 million de logements, alors que les sociétés chinoises ont, eux, pris en charge la réalisation de 200.000 logements, selon M. Tebboune.

Evoquant la structure actuelle des sociétés relevant de la SGP-Indjab, le minis-

tre a noté que cette structuration est faite à partir de l'intégration de l'ensemble des entités issues de l'ancienne organisation, ce qui a, selon lui, limité leurs capacités.

Dans ce sens, un redéploiement du portefeuille de cette SGP demeure nécessaire afin que les entités concernées «disposent de plus de capacités de réalisation». Le projet d'une nouvelle forme de redéploiement organisationnel pour un outil de réalisation performant sera prochainement présenté au gouvernement, a ainsi affirmé M. Tebboune.

Le ministre des Ressources en eau ainsi que son collègue chargé des Travaux publics, MM. Hocine Necib et Amar Ghoul, ont de leur côté relevé l'amélioration de la trésorerie des sociétés relevant de leurs secteurs à la faveur notamment du développement de leurs plans de charge et, par conséquent, l'allègement de leur endettement.

Ceci doit s'accompagner, toutefois, par une amélioration constante des capacités managériales des gestionnaires, estime M. Necib, alors que M. Ghoul a mis l'ac-

cent sur l'urgence de «réduire la pression sur ces gestionnaires et de les protéger en vue de libérer leurs initiatives».

Selon des données avancées par le ministre des Travaux publics, les entreprises relevant de la SGP-Sintra qui détient le portefeuille sectoriel ont ensemble réalisé une croissance de 40% de leurs chiffres d'affaires, une hausse de 33% de leur production et une évolution de 44% de la valeur ajoutée durant les trois premiers mois de 2013 par rapport à la même période de 2012.

Le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, M. Cherif Rahmani, a, lui, affirmé que les mesures et actions engagées récemment par les pouvoirs publics ont permis «d'amorcer une nouvelle dynamique de relance industrielle qui devrait se traduire à partir de 2015 par des résultats concrets en termes de productivité et d'emploi».

M. Rachid Benaïssa, ministre de l'Agriculture et du Développement rural, a, quant à lui, expliqué qu'une très large

partie de l'activité industrielle liée au secteur est opérée par des sociétés privées, alors que le rôle des établissements publics est davantage axé sur la régulation et l'organisation.

La collaboration renforcée entre les deux secteurs a, selon lui, donné des résultats significatifs en matière de couverture de la demande interne en produits alimentaires.

Par ailleurs, le ministre des Finances, M. Karim Djoudi, a affirmé que les entreprises industrielles gagnaient à adopter une démarche plus agressive en termes d'initiatives et de conquête des marchés et ne plus continuer à compter exclusivement sur le soutien de l'Etat.

«Il ne faut pas continuer à penser que tout doit venir de l'Etat, l'entreprise publique doit faire face à son marché, développer son contrôle interne et adopter une gestion économique plus moderne et plus souple», a-t-il soutenu lors de son intervention.

APS

INDUSTRIE

Djoudi : les entreprises doivent sortir du « tout Etat »

● Les entreprises publiques ne devraient plus continuer à trop compter sur l'Etat

Les entreprises publiques industrielles gagneraient à adopter une démarche plus aggressive en termes d'initiatives et de conquête des marchés et ne plus continuer à compter exclusivement sur le soutien de l'Etat, a vivement préconisé jeudi à Alger le ministre des Finances Karim Djoudi.

Le ministre, qui prenait part à une réunion avec les présidents de directoires des SGP présidée par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a appelé ces entreprises de sortir du « tout Etat ».

« Il ne faut pas continuer à penser que tout doit venir de l'Etat, l'en-

treprise publique doit faire face à son marché, développer son contrôle interne et adopter une gestion économique plus moderne et plus souple », a-t-il soutenu.

L'entreprise publique ne devrait pas d'ailleurs avoir les mêmes objectifs que l'Etat qui ne cherche pas la profitabilité, a-t-il souligné.

Appuyant les propos du Premier ministre qui a sommé les EPE industrielles à aller plus vers le partenariat étranger, M. Djoudi a proposé aux présidents des 26 SGP présents à la réunion ainsi que l'ensemble des entreprises publiques à tenter d'attirer des partenaires étrangers en leur proposant, entre autres, des « fiches de projets » bien détaillées, des documents indisponibles actuellement en dépit de leur importance pour les partenaires, selon lui.

Le ministre a profité de l'occasion pour rappeler l'effort financier en-



gagé par l'Etat ces dernières années pour assainir, à concours de plus de 1.000 milliards DA, les situations financières du secteur public.

Ainsi, 900 milliards (mds) DA ont été consacrés à cet assainissement auxquels s'ajoutent 60 mds DA pour le soutien des fonds de roulement et 29 mds DA pour la prise en charge des agios bancaires impayés.

Et, avec un engagement bancaire de 2.138 mds DA au profit du secteur public, le gouvernement

aurait souhaité avoir un bon niveau de dividende versé au Trésor public, a dit M. Djoudi.

Or, le montant des dividendes versé au budget de l'Etat en 2011 par le secteur public industriel n'a pas dépassé 1,4 md DA contre une trentaine de milliards versée par les banques, a-t-il relevé.

La réponse à ce dysfonctionnement, se trouve selon M. Djoudi, au niveau des gestionnaires des entreprises publiques eux-mêmes et non pas chez l'Etat.

L'ALGÉRIE AVERTIT LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE : Nécessité d'une stratégie adaptée à la lutte contre les nouvelles formes du terrorisme

Kamel Cherif

Les déclarations simultanées du ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci et du conseiller à la présidence de la République, Kamel Rezzag-Barra sur l'engagement de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme, dénotent de la fermeté des autorités du pays à poursuivre la lutte sans merci contre ce phénomène aux ramifications diverses et dangereuses. L'environnement immédiat dans lequel évolue l'Algérie et le contexte de l'intervention de ces deux déclarations, sont perçus comme un signal fort quant à la vigilance et la détermination de l'Algérie dans sa lutte contre le terrorisme.

Le chef de la diplomatie algérienne a averti à partir de la capitale de l'Union européenne que l'Algérie poursuivra ses efforts dans la lutte contre le terrorisme et le crime transnational organisé. Il s'agit en priorité pour l'Algérie de renforcer la sécurité de ses frontières.

La situation en Tunisie et notamment aux frontières algéro-tunisiennes ont amené l'Algérie à déployer ses forces de sécurité pour empêcher toute infiltration des terroristes sur son sol. D'ailleurs, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia n'a pas manqué, lui aussi, de réaffirmer que l'Algérie poursuivra ses efforts pour assurer la sécurité des citoyens et du territoire. Un message aux terroristes et leurs connexions qui tentent vainement de déstabiliser le pays.

Mieux encore, Rezzag-Bara a affirmé pour sa part, que l'Algérie va proposer une nouvelle initiative dans le cadre de la stratégie mondiale de lutte contre le terrorisme, tout en tenant compte des mutations que connaît ce fléau. En d'autres termes, l'Algérie s'adapte aux autres formes multiples de ce fléau mondial et au «développement» que connaît le terrorisme, notamment le «narcoterrorisme», pour reprendre les propos du conseiller à la présidence de la République. L'Algérie étant un pays de référence en matière de lutte contre le terrorisme, elle compte associer les pays voisins à la nouvelle stratégie à proposer pour freiner les évolutions et les mutations que connaît ce phénomène. Il faut relever à ce titre, que la montée de l'extrémisme en Tunisie, le dérapage de la situation en Egypte et la montée de la spirale de la violence meurtrière en Libye, sans oublier la guerre au Mali, ont amené l'Algérie à réfléchir à une autre forme de lutte contre le terrorisme.

Il s'agit en fait de tarir les sources alimentant ce phénomène, telle que la lutte contre les narcotrafiquants et toutes les formes d'aide fournies au gouvernement malien, lequel doit mener d'abord une lutte sur son territoire contre les terroristes et les empêcher de traverser les frontières.

La situation au Mali profite davantage au terrorisme et ses connexions dans la région du Sahel où opèrent les criminels, de connivence avec les chefs terroristes. La nouvelle stratégie consiste à s'attaquer à ces sources qui permettent au terrorisme de se régénérer dans une région où l'insécurité règne. La prolifération des armes au Sahel a compliqué encore de manière grave et dangereuse la situation d'où le déploiement des forces de sécurité algérienne tout au long des frontières avec la Tunisie, la Libye et le Mali.

En ce sens, l'attentat de Tiguentourine a amené les autorités algériennes à adopter une nouvelle stratégie contre le terrorisme et la criminalité transnationale, nourris par les conflits mal éteints, les problèmes humanitaires, les problématiques de gouvernance et de développement dans la région.

Il s'agit pour l'Algérie d'anticiper sur les actes terroristes et, le cas échéant riposter sans aucun état d'âme contre des criminels dont l'objectif consiste à terroriser les populations et affaiblir les Etats. Cela explique la réaction prompte et sans concessions de l'armée algérienne lors de l'attentat contre la base gazière de Tiguentourine. En somme, le message de l'Algérie est clair. Après avoir appelé à la criminalisation du paiement des rançons, l'Algérie revient à la charge pour initier une nouvelle stratégie de lutte contre le terrorisme, adaptée aux nouvelles données intervenues dans la région. L'expérience de l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme ayant été mondialement reconnue, ses initiatives à ce propos éclairent la communauté internationale et sont prises en compte.

MOUSSA BENHAMADI EST FORMEL :

La Poste «ne sera jamais privatisée»

Le secteur de la Poste, qui assure un service public à travers le territoire national, «ne sera jamais privatisé», a affirmé jeudi le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi. «La Poste ne sera jamais privatisée. L'Etat est en train d'investir des milliards de dinars pour son développement», a indiqué M. Benhamadi dans un entretien à l'APS.

Le ministre s'est dit «convaincu» qu'il n'y a qu'Algérie Poste (AP) qui est à même d'assurer le service public, en ouvrant des bureaux de poste partout en Algérie, y compris dans les zones enclavées.

Il a fait savoir, en outre, qu'Algérie Poste «continue de travailler à perte pour assurer le service public, partout et pour tous».

M. Benhamadi a indiqué qu'en

plus de la mission dévolue à cet établissement public (AP), il est prévu le lancement du projet de création d'une banque postale et d'épargne

sera une «banque citoyenne de proximité».

Il a ajouté que l'objectif de la banque postale consiste notamment à collecter le maximum de fonds dans la perspective de la mise en place d'un système d'épargne très fort influant sur l'inflation.

«La banque postale, qui consolidera davantage la mission de service public, n'aura pas pour but de faire du profit, mais d'aller vers l'équilibre des charges et des dépenses, tout en assurant un service de qualité».

Algérie Poste dispose actuellement de 3.500 bureaux de poste et se fixe pour objectif d'atteindre les 4.000 avant la fin 2014.

pour soutenir les «petits revenus» et les «petits crédits».

«Il ne s'agit pas d'ouvrir de nouvelles agences postales, mais de créer une activité de la banque postale», a-t-il dit, expliquant que ce

part de responsabilité concernant ce dossier, affirmant à ce propos qu'«il n'y a aucun désaccord avec le ministère des Finances».

S'agissant des prérogatives de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT), le ministre a réaffirmé que le projet de loi relatif à la gestion du secteur qui se trouve au niveau du Parlement accordera de plus larges prérogatives à cette instance.

APS

société de l'information à la nouvelle ville de Sidi Albeddala (Alger), le ministre a fait savoir que ce dossier «est complexe et a une dimension nationale».

Un programme a été élaboré pour l'introduction de la 3G, a fait savoir le ministre qui a ajouté que le dossier en question «n'a pas été traité selon les délais fixés».

Par ailleurs, M. Benhamadi a réfuté les informations rapportées par la presse selon lesquelles le ministère des Finances aurait une

BENHAMADI

«On ne peut avancer une date précise pour le lancement de la téléphonie 3G»

Le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la Communication, M. Moussa Benhamadi, a indiqué jeudi à Alger qu'on ne peut avancer une date précise pour le lancement de la téléphonie de troisième génération (3G) en Algérie tant que le dossier relatif à l'achat de l'opérateur Djezzy n'a pas encore été réglé. En marge de la célébration de la journée mondiale des télécommunications et de la

part de responsabilité concernant ce dossier, affirmant à ce propos qu'«il n'y a aucun désaccord avec le ministère des Finances».

S'agissant des prérogatives de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT), le ministre a réaffirmé que le projet de loi relatif à la gestion du secteur qui se trouve au niveau du Parlement accordera de plus larges prérogatives à cette instance.

APS

ALGÉRIE-GB-ÉNERGIE

Projets d'In Salah et In Amenas : BP n'a pas officiellement saisi la Sonatrach

Le groupe pétrolier britannique BP n'a pas saisi officiellement son partenaire algérien de sa décision de reporter deux projets gaziers à In Amenas et In Salah, a indiqué jeudi une source proche du dossier. «Officiellement pour nous, BP n'a rien reporté, car ils ne nous ont rien notifié (...) ce qu'ils ont demandé officiellement, c'est l'amélioration des conditions de sécurité. C'est ce que nous avons fait et c'est ce que nous continuons à faire», a déclaré cette source à l'APS. Début mai, le P-DG de BP Robert Dudley a déclaré à des analystes que «des progrès importants ont été réalisés sur nos projets qui vont démarrer en 2014, même si le calendrier de nos projets à In Salah et In Amenas en Algérie est en cours de réévaluation, suite à l'incident tragique d'In Amenas en janvier». Selon la même source, BP a effectivement exigé à Sonatrach «des conditions de sécurité performantes» pour poursuivre ses investissements dans les délais impartis. «Ils ont effectivement dit que si les conditions de sécurité ne s'amélioraient pas fondamentalement, nous pourrions retarder certains investissements», a-t-on rapporté de même source. Sonatrach a répondu à son partenaire britannique que la sécurité des sites pétroliers et gaziers en Algérie a été considérablement améliorée. «Nous avons dit à notre partenaire qu'aujourd'hui nous avons des conditions de sécurité optimales. La preuve, on a beaucoup de sociétés qui sont retournées travailler en Algérie», après l'attaque terroriste de Tiguentourine. Interrogé sur la condition de BP d'assurer elle-même la sécurité de ses sites en faisant appel à des sociétés de gardiennage étrangères, la même source a été catégorique en indiquant que l'Algérie ne pouvait accepter une condition touchant à sa propre souveraineté. «Nous sommes favorables à toute idée qui ne pourrait pas toucher à notre souveraineté. Mais, d'un autre côté, nous sommes conscients qu'il faut améliorer les conditions de sécurité de manière à préserver les vies humaines quelles qu'elles soient», a-t-elle dit.

Selon une source responsable à BP, citée par des agences de presse, le groupe britannique «cherchait en effet un deal pour obtenir de nouveaux avantages du gouvernement algérien, évoquant l'augmentation de ses dépenses avec la hausse des primes d'assurance de ses employés» après de l'attaque de Tiguentourine.

La même source a étudié cette question en répondant : «Il n'y a pas de raison de trouver des raisons pour reporter les échéances» des projets.

ALGÉRIE-UE

Début à Bruxelles des travaux de la 2^e session du sous-comité de dialogue politique

Le sous-comité de dialogue politique, sécurité et droits de l'Homme entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) a entamé jeudi sa 2^e session à Bruxelles.

Cette session s'inscrit dans le cadre du suivi de l'accord d'association avec l'Union européenne (UE). La délégation algérienne, conduite par le directeur général Europe au ministère des Affaires étrangères, Allaoua Smaïl, et comprenant des représentants de plusieurs départements ministériels dont la Justice, l'Intérieur et la Communication, procédera à un «échange de vues et d'analyses avec les responsables de l'UE sur les évolutions politiques en cours, respectivement en Algérie et dans l'ensemble européen, l'évolution des dispositifs législatifs et réglementaires dans le domaine des droits de l'homme, ainsi que sur les questions sécuritaires en relation avec la lutte contre le terrorisme, le narco-terrorisme et le crime transnational organisé», a déclaré à l'APS le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani.

La délégation algérienne fera une «présentation exhaustive du processus



irréversible des réformes en Algérie qui abouti à la promulgation de plusieurs lois dans les domaines cruciaux de la parité des genres, de la liberté d'expression, de la société civile, ainsi que des partis politiques», a relevé la même source.

Les deux délégations «aborderont également certaines questions politiques liées à l'actualité régionale, notamment la situation qui prévaut au Sahel, en particulier au Mali, ainsi que les thématiques maghrébines et euro-méditerranéennes», a ajouté le porte-parole.

ALGÉRIE-PORTUGAL

A. Tebboune : «Le premier chantier de logements AADL et LPP à Alger bientôt lancé»

Le premier chantier de logements du nouveau programme Aadl et LPP sera lancé dans quelques jours à Alger par un groupe portugais de construction, a indiqué jeudi le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, M. Abdelmadjid Tebboune. «Le groupe portugais Prebuild a procédé à l'ouverture des chantiers de logements à Ouled Fayet (Alger) avant de commencer effectivement la réalisation des projets prévus sur ce site d'ici 15 à 20 jours au plus tard», a précisé M. Tebboune en marge de son entretien avec le secrétaire d'Etat portugais chargé de l'Entreprenariat, la compétitivité et l'innovation, M. Franquelim Alves. Ainsi, les Portugais sont les premiers à démarrer un chantier de logements à Alger où l'Aadl et l'Entreprise nationale de promotion immobilière (Enpi) prévoient la réalisation de respectivement 60 000 logements «location-vente» et 45 000 logements promotionnels publics (LPP) en 2013 et 2014. «Les Portugais sont les premiers en Europe à répondre à notre appel pour conclure des partenariats dans le secteur de l'Habitat et ils sont aussi les premiers à lancer leurs projets de logements sur le terrain», a souligné

le ministre. Quatre joint-ventures (sociétés mixtes) en partenariat avec des entreprises portugaises ont été créées ces derniers mois pour réaliser une partie importante du programme de logements qui vise la réalisation de plus de 800 000 logements en 2013 et 2014.

En Outre, cinq groupes portugais sont sur la Short-list des grandes entreprises qui prendront en charge l'étude et la réalisation d'ensembles intégrés de 2 000 à 5 000 logements avec les équipements d'accompagnement (écoles, centres de santé, centres de police, infrastructures de sports et de loisirs, jardins, etc.). Cette liste, publiée mercredi, contient 60 entreprises et groupements de différentes nationalités retenus par le ministère de l'Habitat suite à l'appel à présélection national et international restreint lancé février dernier. Expliquant l'intérêt que porte l'Algérie pour la coopération avec le Portugal dans le secteur de l'Habitat, M. Tebboune a considéré que ce pays était l'un des plus expérimentés dans le monde en matière de logements.

«Avant dix ans, les Portugais étaient au même niveau que nous actuellement, et maintenant ils sont devenus une puissance dans ce domaine», a-t-il soutenu rappelant que les entreprises portugaises ont réalisé près de 10 millions de logements au Portugal durant ces dernières années. De son côté, le secrétaire d'Etat portugais a affirmé la volonté de son pays de renforcer ses relations avec l'Algérie dans le secteur et d'ouvrir d'autres champs de coopération. «Nous voulons continuer nos relations et renforcer nos capacités en Algérie dans le domaine de logements dont nous possédons une grande expérience internationale», a déclaré M. Alves. Le groupe Prebuild qui prendra en charge le chantier d'Ouled Fayet (Alger) compte construire 20 000 logements en Algérie d'ici 2018, en vertu d'un contrat dont le montant dépasse les 800 millions d'euros, selon les données publiées sur son site internet. A cet égard, Prebuild réalisera une usine de panneaux préfabriqués en béton avec une capacité de production annuelle de 360 000 m² de panneaux. L'activité de construction que le groupe va développer en Algérie permettra également l'exportation de matériaux de construction, provenant de ses sociétés algériennes, au Portugal, selon la même source.

ALGÉRIE-ITALIE

Galsi : la décision finale de l'investissement pourrait encore être reportée

La décision de la réalisation du gazoduc Galsi, qui doit relier l'Algérie à l'Italie via la Sardaigne pourrait encore être reportée pour une deuxième fois, Sonatrach et ses partenaires dans le projet ne sont pas parvenus à boucler les négociations sur le contrat de fourniture de gaz, a indiqué jeudi le P-DG du groupe algérien M. Abdellahim Zerguine.

«Probablement, il y aura encore à reporter la décision de l'investissement, la semaine prochaine», a déclaré M. Zerguine dans un bref entretien à l'APS. L'Assemblée générale de Galsi, tenue le 14 novembre 2012 à Milan avait déjà reporté, une première fois, la Décision finale d'in-

vestissement (FID) au 30 mai 2013, alors qu'elle devait se prononcer en novembre dernier sur la réalisation de ce gazoduc Transcontinental de 8 milliards de m³/an. Le groupe algérien a refusé la formule de prix que ses associés italiens Edison et Enel voulaient lui imposer en défendant un contrat ferme qui puisse garantir une rentabilité économique au projet. «Les actionnaires de Galsi n'ont pas décidé de l'annuler, au contraire ils considèrent que c'est un projet qui a de l'avenir», a précisé le dirigeant de Sonatrach. «Lorsqu'un projet n'a pas de rentabilité économique, il n'est pas mis définitivement de côté mais l'échéance de sa réali-

sation sera reportée», a-t-il ajouté. Il a, cependant, estimé que la construction de ce gazoduc transcontinental avait besoin d'un prix juste du gaz et d'une reprise économique qui aiderait à améliorer les prix de cette énergie. Sonatrach détient une part majoritaire de 41,6% dans la société du projet Galsi qu'elle doit construire en association avec les groupes italiens Edison et Enel. L'Algérie fournit à l'Europe entre 13 et 14% de ses besoins en gaz à partir de trois «tubes» : le Transmed (via la Tunisie et l'Italie), le GME via le Maroc puis le détroit de Gibraltar et l'Espagne, et le tout dernier, le Medgaz, entre Gha zaouet et la ville espagnole d'Almeria.



M. Charfi annonce l'organisation prochaine de concours sur la spécialisation des magistrats

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Mohamed Charfi, a annoncé jeudi à Bouira que des concours sur la spécialisation des magistrats seront organisés prochainement pour conférer «davantage d'efficacité» à la justice.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail dans la wilaya de Bouira, le ministre a indiqué que ces concours concerneront la prochaine promotion de magistrats, rappelant les efforts consentis par l'Etat dans ce sens depuis le lancement des réformes dans le secteur de la justice.

La spécialisation des magistrats est devenue nécessaire, notamment en matière de lutte contre la cybersécurité.



nationalité et les crimes économiques, a souligné le ministre. Concernant l'affaire «Sonatrach 2», M. Charfi a souligné que l'instruction doit prendre le temps nécessaire. «La précipitation ne sert en rien le bon déroulement de l'enquête», a-t-il estimé. Après avoir souligné que ce genre d'affaires requiert sagesse et discernement, M. Charfi a promis d'informer l'opinion publique de toute nouveauté concernant cette question.

SANTÉ

Les contacts entre la tutelle et les syndicats se poursuivent dans le cadre d'un dialogue «constructif»



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelaziz Ziari, a indiqué jeudi à Alger que les contacts avec les syndicats reconnus du secteur pour discuter de leurs revendications se poursuivaient dans le cadre d'un dialogue «constructif».

Le dialogue «se poursuit avec certains syndicats reconnus légalement», a précisé M. Ziari dans une déclaration à la presse en marge d'une séance plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales.

L'intersyndicale des professionnels de la santé n'est pas reconnue, a-t-il ajouté, expliquant que c'est la raison pour laquelle il refuse en tant que responsable de négocier avec elle. Il a toutefois assuré que le ministère était disposé à poursuivre le dialogue pour «trouver des solutions dans la mesure de ses moyens». Le dialogue «constructif» permettra de parvenir à des solutions, a-t-il estimé, prévenant qu'en cas de positions jusqu'au-boutistes le ministère recourra lui aussi à des mesures extrêmes.

La contribution du secteur du tourisme au PNB est de 2 %

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Mohamed Benmeradi, a indiqué jeudi à Alger que la contribution du secteur du tourisme au PNB est estimée à 2 %, appelant à «la prise en charge de ce secteur afin qu'il contribue efficacement à la création de richesses économiques».

Lors d'une conférence de presse conjointe avec le secrétaire d'Etat chargé du Tourisme, M. Mohamed Lamine Hadj Saïd, en marge de l'ouverture du 14^e Salon international du tourisme et des voyages (Sitev), le ministre a indiqué que ce taux (2 %) a été réalisé par les services de restauration et d'hôtellerie, estimant nécessaire d'introduire d'autres activités ayant trait au tourisme pour mieux définir le taux de participation du secteur au PIB.

A une question sur la situation sécuritaire, M. Benmeradi a souligné qu'étant parmi «les pays les plus stables dans le

monde, l'Algérie est un pays prometteur en matière de tourisme». S'agissant du parc hôtelier, le ministre a fait savoir que 90 % des hôtels existants en Algérie et les projets d'investissement en cours de réalisation relèvent du secteur privé.

L'enveloppe financière allouée à la réalisation de ces projets est estimée à 200 milliards DA, a révélé le ministre qui a ajouté que le secteur public compte pour sa part 60 hôtels d'une capacité globale de 19 000 lits.

Des structures hôtelières d'une capacité de 50 000 lits seront réalisées dans le but de combler le déficit enregistré en matière d'hébergement, a annoncé le premier responsable du secteur. Pour ce qui est des coûts élevés des séjours de vacances, M. Benmeradi a estimé que cela dépend «de l'offre et la demande au niveau du marché», faisant remarquer que



l'offre du produit touristique «ne répond pas à la demande grandissante en raison du manque de structures d'hébergement».

POSTE

Installation de 500 machines d'affranchissement intelligentes à travers le pays

Plus de 500 machines d'affranchissement intelligentes ont été installées par Algérie Poste (AP) à travers le territoire national, a-t-on appris auprès de cette institution.

Dans une déclaration à l'APS en marge du Salon international du futur technologique (Siftec), le chef de ce projet à Algérie Poste, M. Maouel Djamel, a indiqué que 221 machines ont été installées au niveau des établissements postaux et les autres dans des instances et administrations dont le ministère de la Défense nationale, Algérie Télécom, Sonelgaz et l'Algérienne des eaux (ADE).

Grâce à ce nouveau matériel, les responsables des administrations n'auront pas à se déplacer aux bureaux de poste. Cet équipement électronique qui sert à affranchir le cour-

rier, le tarifier et répondre aux doléances de la clientèle, pourra gérer quatre à cinq opérations à la fois, a-t-on expliqué.

«Dorénavant, c'est Algérie Poste qui va vers ses clients et non pas le contraire, c'est un vrai gain de temps. Avec cette machine on n'a pas besoin de timbres pour affranchir le courrier», a souligné M. Maouel. Les grandes entreprises utilisent cette technologie en location avec Algérie Poste et «même les particuliers peuvent la demander», a-t-il ajouté.

La valeur ajoutée de cette machine réside dans le fait que le client peut demander à Algérie Poste de lui mettre sa propre publicité dans ses envois, en plus du ramassage de son courrier, a-t-il conclu.

PRÉPARATIFS DES VACANCES D'ÉTÉ Réunion de coordination à Alger pour de meilleures conditions d'accueil de la communauté

Le secrétaire d'Etat chargé de la communauté nationale établie à l'étranger, M. Belkacem Sahli a présidé jeudi à Alger une réunion de la commission nationale en charge de la facilitation des conditions d'accueil des membres de la communauté qui viennent passer les vacances d'été dans le pays.

La réunion a regroupé des représentants des ministères concernés, des services de sécurité, des Douanes, des entreprises de transport et du Croissant-rouge algérien (CRA).

Cette rencontre vise à évaluer les mesures prises lors de la dernière saison estivale, a précisé M. Sahli dans une déclaration à la presse annonçant la tenue d'une deuxième réunion en juin prochain pour soumettre de nouvelles propositions qui seront faites par les partenaires et le Secrétariat d'Etat chargé de la communauté autour «des possibilités à envisager pour faciliter les conditions d'accueil des membres de la communauté».

L'Algérien établi à l'étranger, de «retour dans son pays pour passer les vacances d'été à droit à un accueil digne et humain», a souligné M. Sahli qui prévoit l'arrivée d'un nombre considérable des membres de la communauté «d'autant plus que la saison estivale coïncide cette année avec le mois de Ramadhan».

Outre l'aménagement, au niveau du port, d'un couloir vert destiné aux familles, personnes âgées et handicapés, des facilités douanières sont prévues à savoir l'exécution des procédures à bord avant l'accostage et d'autres au niveau de la police des frontières, a annoncé le ministre. Il a, en outre, annoncé d'autres facilités similaires au niveau des aéroports et postes frontaliers terrestres en coordination avec l'ensemble des parties concernées affirmant qu'il a instruit ces dernières afin d'améliorer les conditions d'accueil des immigrés.

Dans un souci de faciliter l'opération de passage au niveau des douanes, M. Sahli a fait savoir que des dépliants et brochures seront distribués au niveau des consulats algériens, agences de voyage et entreprises de transport afin que le «citoyen sache quels sont les produits autorisés ou non à transporter durant le voyage».

Aussi, deux sites web et une ligne verte seront mis au service des immigrés 24h/24h. M. Sahli s'est engagé à ne ménager aucun effort pour améliorer les conditions d'accueil en garantissant aux membres de la communauté un séjour agréable, a-t-il dit, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika et aux instructions du Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action du gouvernement.

L'Etat, a rappelé le ministre, accorde un «intérêt particulier» à la communauté nationale à l'étranger en améliorant les conditions de séjour dans les pays d'accueil au niveau des ambassades et consulats algériens en allégeant les procédures administratives et en introduisant les nouvelles technologies.

«La communauté ne constitue pas une charge pour l'Etat algérien mais une richesse dont nous voulons tirer une valeur ajoutée notamment au plan économique pour encourager le tourisme algérien dans la cadre de la diversification économique hors hydrocarbures», a encore souligné le ministre.

L'agriculture algérienne a enclenché le mouvement de mutation souhaité

L'agriculture algérienne a enclenché le mouvement de mutation souhaitée, a estimé jeudi le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Rachid Benaïssa, lors de la visite qu'il a effectuée au 13^e Salon international de l'agriculture et de l'agroalimentaire (Sipsa-agrofood). «On a entendu aujourd'hui beaucoup de bonnes intentions et on a appris que plusieurs sociétés avaient été créées. Cela veut dire que l'agriculture algérienne est en train de vivre ce mouvement de mutation que nous souhaitions fort», a-t-il souligné.

Il a souligné que l'année 2013 avait connu plusieurs Salons et manifestations en relation avec l'agriculture et l'agroalimentaire, qui ont enregistré une grande affluence des professionnels et du grand public.

«C'est un indicateur positif», estime-t-il. «C'est une preuve tangible que le secteur de l'agriculture et du développement rural est en mutation et demande plus de professionnalisme et de savoir-faire», a ajouté M. Benaïssa, qui était accompagné par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Daho Ould Kablia. Après avoir visité plusieurs stands du Salon, le ministre a noté que toutes les filières agricoles étaient en progression notamment le lait, l'aviculture, la pomme de terre et la céréaliculture. Il a estimé «importante» la participation des opérateurs étrangers à ce salon, et une «opportunité» pour les professionnels algériens. Le 13^e Sipsa-agrofood enregistre la participation de 550 exposants, en hausse de 40% par rapport à 2012.

Plus de 350 exposants étrangers ont pris part à ce salon qui s'étale sur une superficie de 18 000 m² dédiés aux différentes filières agricoles et agroalimentaires. Les visiteurs pourront découvrir plusieurs races bovines, ovines, caprines et équines dans le parc animalier érigé à l'extérieur des pavillons du Salon qui a réservé aussi des espaces pour la dégustation des produits agroalimentaire algériens (pâtes alimentaires, laitages...) et des produits de terroirs (huile d'olive, figues séchées, miels...). La valorisation des produits agricoles algériens, en synergie avec la production agroalimentaire, est le thème retenu par les organisateurs du «Sipsa-agrofood» qui tablent sur 25 000 visiteurs.

ENERGIE

Un programme spécial énergie solaire avant l'été 2014

Un programme spécial énergie solaire entrera en service avant l'été 2014, a annoncé, jeudi à Tissemsilt, le ministre de l'Energie et des Mines, M. Youcef Yousfi.

Animant une conférence de presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, M. Yousfi a indiqué que ce programme prévoit la production entre 400 et 500 mégawatts d'énergie solaire destinée principalement aux wilayas des Hauts-Plateaux s'étendant de Tébessa à Tlemcen, ajoutant que ce programme entrera en service avant l'été 2014.

La wilaya de Tissemsilt a bénéficié d'un projet de production de l'énergie solaire d'un volume de 20 mégawatts nécessitant une superficie globale de 40 hectares.

Concernant le programme d'urgence portant sur la réalisation de transformateurs électriques, le ministre a signalé la réalisation jusqu'à ce jour de 2 500 mégawatts en

expliquant que ce programme comporte la réalisation de 5 000 transformateurs d'énergie électrique.

Ce projet sera achevé à la fin juin prochain, ce qui contribuera à mettre fin aux coupures de courant électrique et aux délestages, comme ce fut le cas l'été dernier, a-t-il souligné.

La wilaya de Tissemsilt a bénéficié, ces dernières années, d'ambitieux programmes de développement permettant d'approvisionner diverses régions en gaz naturel, en attendant le raccordement de dix communes restantes, au titre du quinquennat en cours. Neuf communes seront raccordées les prochains mois.

En outre, elle n'a enregistré aucun problème durant l'hiver



vers dernier concernant l'approvisionnement en gaz butane, a ajouté M. Yousfi. Les réalisations concrétisées en matière d'électricité ont permis d'atteindre un taux de raccordement de 100%, a encore souligné le ministre annonçant l'entrée de 100 transformateurs urbains d'énergie électrique en service à la fin juin prochain, au titre du programme d'urgence.

Le ministre de l'Energie et des Mines a procédé, lors de cette visite, à la mise en service de trois grands transformateurs électriques dont deux 30/60 kilovolts à Theniet El Had et Bordj Bounaâma et au chef-lieu de wilaya d'un transformateur principal de 220/60 kilovolts pour un investissement de plus de 3 milliards DA.

Le ministre a également inspecté le projet de réalisation du nouveau siège de l'unité de la Société de distribution d'électricité et du gaz dont la réception est prévue à la fin de l'année en cours. Dans la commune de Boukaïd, il s'est enquis des activités de l'entreprise nationale de batteye d'une capacité de production de 40 000 tonnes/an. Cette entreprise exploite actuellement trois mines à Boukaïd et Bordj Bounaâma.

La production des hydrocarbures connaîtra une hausse en 2013 en Algérie

Le ministre de l'Energie et des Mines, M. Youcef Yousfi, a affirmé, jeudi à Tissemsilt, que la production des hydrocarbures connaîtra une hausse en 2013 en Algérie.

Lors d'un point de presse en marge d'une visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a souligné que la production des hydrocarbures en Algérie est «bonne» et ne connaît aucune baisse en 2013, mais bien au contraire une hausse par rapport à l'année dernière, à la faveur de l'entrée en exploitation de plusieurs puits de pétrole et de gaz découverts ces dernières années.

M. Yousfi a ajouté que le ministère de l'Energie et des Mines a enregistré, l'an dernier, la découverte de 31 gisements de pétrole et de gaz qui entreront en

phase de production dans les deux ou trois années prochaines.

Le ministre de l'Energie et des Mines a également souligné que l'Algérie dispose de puits de pétrole et de gaz en exercice depuis plus de 50 ans et qu'il est «normal que leur production soit en baisse», ajoutant que de nouveaux gisements découverts l'an dernier contribueront à accroître la production d'hydrocarbures cette année.

M. Yousfi a, d'autre part, fait remarquer que beaucoup de pays européens sont confrontés actuellement à une crise financière et économique, ce qui peut conduire à une baisse des prix des hydrocarbures, soulignant qu'il faut être prudent en assurant une couverture énergétique à long terme.

Le ministre a indiqué, en outre, que son département ministériel a pris des mesures pour renforcer le forage à travers tout le pays, afin de pouvoir augmenter la production du pétrole et du gaz dans les prochaines années. S'agissant de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, le ministre a déclaré que le groupe Sonatrach donnera plus de clarifications aux compagnies mondiales concernant cette procédure, surtout concernant les conditions de partenariat.

M. Yousfi s'est dit, dans ce sens, satisfait des relations avec les partenaires. Au sujet de prétendu retrait de la compagnie British Petroleum (BP) d'Algérie, le ministre a démenti cette information, affirmant «nous sommes en contact permanent avec toutes les compagnies».

L'ensemble des raffineries sur le sol algérien sera à 100% propriété de Sonatrach

que la création de cinq nouvelles raffineries en Algérie est imposé par la tendance haussière des besoins de la collectivité nationale.

«Nous devons doubler notre production nationale pour répondre, d'une manière permanente et dans les meilleures conditions, à la demande croissante, aussi bien de la population que des secteurs d'activités économiques», a-t-il souligné. Après avoir écouté un exposé sur les quatre variantes du projet de raffinerie d'Oued Néchou, le P-DG de Sonatrach a exhorté les responsables du projet à choisir la meilleure variante pour sa localisation, en tenant compte des servitudes, notamment la proximité de la route et de la future voie ferrée devant relier Ghardaïa aux différentes localités et wilayas du Sud, et la mobilisation de l'eau par les forages. Le projet de raffinerie de Ghardaïa, d'une

capacité de cinq (5) millions de tonnes/an, qualifiée par M. Zerguine de stratégique, s'étend sur une superficie de 483 hectares et devra générer près de 800 emplois permanents. Cette raffinerie sera accompagnée de la réalisation d'un centre de stockage près du tracé de la voie ferrée, trois fois plus important que celui du site du Caroubier (Alger), afin de couvrir les besoins des wilayas du Sud limittrophes, a précisé le P-DG de Sonatrach.

Cette usine produira, outre du carburant (essences sans plomb, essence normale et gasoil), suivant les normes internationales, d'autres dérivés chimiques pour approvisionner des zones industrielles de petite taille et développer par la même un réseau de PME spécialisé dans les produits issus de la pétrochimie, a-t-il fait savoir.

Parlant des cinq raffineries projetées, le même responsable a indiqué que cet investissement est stratégique en matière de valorisation des énergies, pour répondre à la demande nationale et contribuer à la

promotion du développement économique ainsi qu'à la création d'emplois. Pas moins de 3 000 postes de travail seront générés par ces investissements, à travers les réseaux du pays, a souligné M. Zerguine.

Le même responsable a indiqué que les travaux de terrassement de ces cinq raffineries sont réalisés par la filiale du groupe Sonatrach (GCB) leader dans ce domaine. Auparavant M. Zerguine et la délégation qui l'accompagne ont visité la station de pompage N°3 et s'y sont enquis des conditions de travail. Il a annoncé que les jeunes de la wilaya de Ghardaïa peuvent se former dans plusieurs métiers (soudure, énergie solaire) dans les ateliers de l'entreprise GTP (Grands travaux pétroliers), sous la conduite de ses agents. Le P-DG de Sonatrach a tenu, par ailleurs, une séance de travail au niveau de la base de Oued Noumer avec les cadres et travailleurs de Sonatrach, en présence des autorités de la wilaya de Ghardaïa.

APS



Le président directeur général du Groupe Sonatrach, M. Abdelhamid Zerguine, a affirmé, mercredi à Ghardaïa, que l'ensemble des raffineries se trouvant sur le sol algérien sera à 100% la propriété de Sonatrach. S'exprimant à l'issue d'une visite de travail dans la région pour s'enquérir du choix de la variante de localisation du site devant accueillir la nouvelle raffinerie de Ghardaïa, dans la zone de Oued Néchou (20 km au nord-est de Ghardaïa), le P-DG de Sonatrach a indiqué aussi

ORAN

Le nombre des accidents de la circulation en régression

Le nombre des accidents de la circulation et de leurs victimes est en constante régression dans la wilaya d'Oran, a indiqué jeudi le responsable de la cellule d'information à la Sûreté de la wilaya.

Le service de l'ordre public a enregistré, au premier trimestre de l'année en cours, 65 accidents de la circulation faisant 81 victimes dont 6 décès contre 201 accidents causant 262 victimes dont huit morts en 2012.

Le lieutenant Abderrahmane Rahmani a souligné, lors d'une journée de sensibilisation sur le rôle des technologies de l'information et la communication dans la sécurité routière organisée à l'occasion de la journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information, que cette régression est due à un travail de terrain continu où sont utilisées les technologies modernes.

Un plan performant a été mis en place pour réduire le nombre d'accidents de la circulation à travers l'installation de caméras à travers les artères et l'intervention des agents pour désengorger le trafic routier.

Une chambre d'opérations dotée de technologies sophistiquées se trouve au niveau de l'ordre public chargé de la sécurité routière, en collaboration avec les acteurs concernés en vue d'une intervention rapide en cas d'accident.

Cette rencontre a mis l'accent sur l'importance de sensibiliser sur le respect du code de la route et la réduction de la vitesse qui reste la cause principale des accidents de la route, à travers les médias (télévision, radios et internet) surtout les sites de réseaux sociaux, notamment à l'adresse des jeunes.

Selon les statistiques présentées lors de cette rencontre, 89,2% des accidents de la route sont causés de l'élément humain et 6% par l'état des véhicules et le reste relatif à l'environnement.

Des étudiants de l'Université d'Oran ont pris part à la célébration de cette journée en exposant leurs réalisations dans un laboratoire de signaux et d'images qui œuvre à créer un système de transport intelligent.

Ainsi, un système de détection de la somnolence en voiture a été exposé par les étudiants. Cet appareil émet un avertissement dès les premiers signes de sommoleuse du conducteur et va même jusqu'à arrêter la voiture en cas d'absence de réponse à l'alarme.

OUARGLA

Baisse des accidents de la route au 1er trimestre de 2013

Une baisse des accidents de la circulation a été relevée au premier semestre de 2013 dans la wilaya de Ouargla, comparativement à la même période de l'année dernière, ont indiqué jeudi les services du groupement territorial de la Gendarmerie nationale (GN) à Ouargla.



Cent trois (103) accidents de la circulation ayant fait 21 morts et 182 blessés ont été enregistrés durant cette période, contre 121 accidents à la même période de 2012, soit une baisse de 18 accidents, a-t-il été précisé lors de journées Portes ouvertes sur les activités de la Gendarmerie nationale à la Maison de la culture Moufdi-Zakaria.

Le bilan relève pour l'ensemble de l'année écoulée, sur les routes d'Ouargla, un total de 475 accidents s'étant soldé par 107 décès et 788 blessés, contre 399 accidents en 2011 avec 78 morts et 694 blessés. Initiate sous le signe «la Gendarmerie nationale, une institution républicaine au service de la nation et du citoyen», cette manifestation d'information, qui s'est étalée sur trois jours, prévoit l'organisation d'une exposition mettant

en exergue les différentes missions dévolues à ce corps constitué, notamment en matière de lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes, la protection des personnes, des biens publics et privés, et de l'économie nationale.

Une cérémonie de remise de prix aux lauréats des concours culturels organisés par la Gendarmerie nationale sur la ligne verte «1055» a eu également lieu en marge de cette manifestation.

Le commandant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Ouargla, le lieutenant-colonel Benamara Missoum, a indiqué que ces portes ouvertes visent à informer le public sur le développement atteint par ce corps constitué et sur les conditions d'accès à la Gendarmerie nationale.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

La Gendarmerie nationale au diapason de l'évolution technologique

La Gendarmerie nationale est au diapason de l'évolution technologique en matière de sécurité routière et de lutte contre la criminalité, a affirmé jeudi le commandant de l'Ecole des sous-officiers de la Gendarmerie nationale de Sidi Bel-Abbès, le colonel Tahar Moraient.

«Ce saut qualitatif est accompli grâce aux compétences humaines dont dispose cette institution et aux moyens matériels mis à sa disposition lui permettant de répondre aux exigences en matière de sécurité et de lutte contre la criminalité», a-t-il affirmé dans une allocation d'ouverture des Journées portes ouvertes sur l'Ecole.

Cette institution, a-t-il déclaré devant des autorités civiles et militaires, des représentants de la Gendarmerie nationale et

de citoyens de la wilaya, «s'adapte parfaitement à l'évolution de la société algérienne et aux mutations socio-économiques». Le colonel Tahar Moraient a, d'autre part, rappelé que cette manifestation d'information, qui s'inscrit dans le cadre du plan de communication prôné par le ministère de la Défense nationale, a pour objectifs de rapprocher ce corps de sécurité du citoyen et de renforcer le travail de proximité en direction de la jeunesse.

Ces journées portes ouvertes, qu'organise du 16 au 18 mai l'Ecole des sous-officiers de la Gendarmerie nationale de Sidi Bel-Abbès, comportent une exposition mettant en exergue les moyens techniques dont dispose ce corps en matière de médecine légale, de lutte contre

la cybercriminalité et toutes formes de criminalité, de sécurité routière et autres. Des exhibitions ont été effectuées, avec professionnalisme lors de la cérémonie d'ouverture, notamment en matière de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes. Le jeune public a eu également droit à des informations sur les conditions d'accès à cette école.

L'Ecole des sous-officiers de la Gendarmerie nationale de Sidi Bel-Abbès, créée en 1962, assure des formations d'agents de Police judiciaire et de sécurité routière et de techniciens en mécanique et électricité auto.

Une sortie de promotion d'agents de Police judiciaire et de sécurité routière est prévue au mois de juin prochain, a-t-on annoncé à cette occasion.

DES ROUTES ET DES VIES

Une semaine cauchemardesque !

Cette semaine, nous avons enregistré des accidents très violents où tous les types de véhicules sont impliqués. A Oran, un véhicule léger, qui arrache la bordure de sécurité et atterrit sur l'autoroute en dessous.

Adrar, c'est deux véhicules légers qui rentrent en collision, bilans 3 morts. Le plus spectaculaire qui remporte le palme d'or de l'absurdité et de la folie meurtrière, c'est l'accident de deux camions-citernes, transportant de l'essence, qui n'avaient rien trouvé de mieux que s'affronter sur la RN1, à El Ménia, wilaya de Ghardaïa.

Les deux camions ont pris feu, après l'explosion, trois personnes furent carbonisées et la quatrième est dans un état grave.

Ce n'est pas un film de science fiction, malheureusement, mais celui d'une téléréalité d'horreur

à l'algérienne. Que faire dans pareil cas ?

A l'étranger, on interpelle le ministre du secteur, le ministre de l'Intérieur et même le Président de la République pour d'abord dénoncer ces «crimes et suicides odieux» et pour déterminer les causes, ensuite envoyer les coupables devant le juge, illico presto. Pour que cela ne se reproduise plus ! C'est ainsi que les responsables réagissent devant une telle folie meurtrière !

Il est grand temps que l'on fasse le nécessaire pour arrêter cette déferlante de violence gratuite. Nous perdons beaucoup de vies humaines ! Certaines entreprises nationales et multinationales étrangères, opérant en Algérie ont opté pour une conduite défensive. Cela consiste en quoi ? A contrôler leur flotte de camions sur les routes, et en bridant les

moteurs des camions à 80 km/h. Cela permet de réduire le nombre d'accidents mortels et les conducteurs sont plus reposés à leur arrivée à destination.

Je les félicite car, ils ont mis la sécurité de la vie humaine avant le gain de temps et celui de l'appât du gain pécuniaire ! C'est à ceux-là que l'on doit décerner l'appellation de : «Société citoyenne».

On a souvent dénoncé la conduite anarchique et la vitesse de 140 à 150 km/h de certains chauffards. C'est à leur entreprise de prendre les mesures de sécurité qui s'imposent et vite, car il y a péril en la demeure...

Un accident où il y a perte de vie humaine, ne devrait pas être pris en charge par les assurances, c'est à la justice de déterminer les frais de dédommagement des enfants, familles des victimes de la route. Quand ils perdent un

chef de famille, ils perdent celui qui ramène le pain quotidien et assure la stabilité et la sérénité dans la famille.

Le chauffard devrait subvenir aux besoins de la famille de sa, ou ses victimes, ou passer 10 années de prison minimum. Tel devrait être le tarif d'un criminel routier ! Cela donnerait sûrement à réfléchir à beaucoup de chauffards. Tous ensemble, unissons nos forces pour sauver des vies.

Car sauver une vie, c'est sauver l'humanité tout entière. C'est l'affaire de tout citoyen et citoyenne. Dénonçons ces comportements irrespectueux de la vie pour que nos routes ne deviennent pas des champs de batailles. Levez le pied, respectez les priorités et armez-vous de patience, car c'est avec la patience que l'on réduirait le nombre d'accidents.

Y.B.M.



Par Yahia BELHAJ MEZIANE

BORDJ EL KIFFAN

Il tue son oncle pour le voler

Le jeune Moussa, 36 ans, est arrêté pour avoir volé l'argent et les bijoux ainsi que objets de valeur à Mohamed, son oncle paternel, âgé de 62 ans qu'il venait d'assassiner.

A.Ferrag

C'était le 29 octobre 2011, profitant de l'absence de la femme de son oncle, il s'arme d'un couteau et surprend son oncle allongé dans sa chambre lui assène plusieurs coups de couteau, et le laisse gisant dans une mare de sang. Mohamed n'est déjà plus de ce monde.

Moussa sera arrêté et traduit devant la justice. Le dossier fut déposé sur le bureau du juge d'instruction près le tribunal d'Alger qui mena le cours de cette affaire. Convaincu de tous les arguments confirmant les délits reprochés à cet assassin, la justice l'envoya derrière les barreaux.

Il reconnaît les faits retenus contre lui et raconte le crime dans les moindres détails. Lors de son procès, en ce mois de mai 2013, devant le tribunal criminel. La salle d'audience était pleine à craquer.

Moussa est accusé d'homicide volontaire avec prémeditation, de vol qualifié et de menaces à l'arme blanche. Dans le box des accusés le mis en cause baisse les yeux probablement incapable de supporter les re-



gards que l'assistance pose sur lui. L'accusé devait répondre des chefs d'inculpation retenus contre lui, à savoir homicide volontaire.

Il tenta de disqualifier le grief principal retenu contre lui en voulant faire croire qu'il n'avait pas l'intention de tuer. L'accusé paraît très anxieux, il avoue son méfait, le justifiant par le fait qu'il avait absorbé de la drogue et qu'il avait un grand besoin d'argent. Les faits sont clairs et le représentant du ministère public met en exergue la gravité des faits : «La victime était un homme généreux et sensible à la cause de l'accusé qui, sans le moindre scrupule, lui a réservé une mort des plus atroces ! Il a abusé de sa confiance et de sa bonté. Nous jugeons un monstre, pas un être hu-

main, et je pris l'honorables cour de ne pas accorder aucune clémence à cet individu. Il ne mérite aucune clémence voilà pourquoi je requiers à son égard la peine capitale en vertu des articles 254 à 257, 261 et 30 du code pénal».

Quant à l'avocat de la défense il plaide les circonstances atténuantes en ayant sa plaidoirie sur la vie misérable de l'accusé. «Mon client est un cas social, il est chômeur et n'a aucune ressource pour subvenir à ses besoins, la misère et la vie difficile qu'il menait l'ont poussé à commettre l'irréparable.» La cour se retire et revient avec son verdict : Moussa est condamné à 20 ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire avec prémeditation et vol qualifié.

**LA VENGEANCE DE LAKHDAR
un coup de couteau fatal**

Lakhdar, 60 ans, marié et père de quatre enfants, vit depuis plusieurs années comme chien et chat avec sa femme Nouria, âgée de 58 ans. Les choses ne peuvent continuer ainsi, se dit Lakhdar, il faut mettre un terme à cette situation invivable. Une seule solution s'offre à ce père de famille : Tuer, éliminer sa femme ! Ce projet machiavélique a mûri longtemps dans la tête de Lakhdar qui ne pense plus qu'à se venger. Il est obsédé par l'idée de tuer sa femme. Il passe et repasse sa décision dans sa tête. Comment procéder ? Quelles seraient les conséquences ?

Pourra-t-il aller jusqu'au bout ? Beaucoup de questions le tourmentent. Le mardi 13 septembre 2011, dans le quartier de Bachjara, Lakhdar décide de passer à l'acte, alors que Nouria ne pense pas que son mari serait capable de l'éliminer. Cependant, Lakhdar est bien décidé à en finir avec elle. Il sort son arme blanche et lui assène un coup de couteau. Nouria rend l'âme à l'instant même. Quelques temps plus tard, Lakhdar est arrêté et écroué pour homicide volontaire avec prémeditation. L'affaire est jugée par le tribunal criminel d'Alger. Lors de sa session de ce mois de mai 2013, tout au long de l'audience, l'accusé ne cesse

de répéter que sa femme lui rendait la vie impossible. Aux questions du président du tribunal, il répond tout le temps que c'était la faute à sa femme.

Le président revient à la charge plusieurs fois et demande à Lakhdar de relater les faits tels qu'ils se sont déroulés en ce jour, mais l'accusé répète toujours que c'était la faute à sa femme. Le juge entre soudain dans une terrible colère et décide de suspendre l'audience, car rien ne semble vouloir avancer. A la reprise, le calme revient et l'accusé décide, enfin, de parler. Lakhdar reconnaît les faits qui lui sont reprochés. Il raconte à la cour que sa femme lui menait la vie dure, mais il continue toujours de se justifier et de raconter le calvaire qu'il vivait avec elle.

L'accusé ajoute qu'il ne voulait pas tuer sa femme, mais seulement lui faire peur.

La parole est ensuite donnée à l'avocat de la partie civile qui insiste sur le fait que dans le geste de l'accusé, il ne faut surtout pas occulter le fait qu'il y avait prémeditation.

Le représentant du ministère public abonde dans le même sens et relève que l'accusé avait bien l'intention de tuer sa femme, c'est pour mettre en exergue la gravité des faits : «L'accusé a agi intentionnellement et volontairement, je requiers une peine de 20 ans de réclusion criminelle contre l'accusé». Prenant la parole à son tour, l'avocat de la défense rejette la prémeditation, insistant sur le fait que son client n'avait à aucun moment l'intention réelle de tuer sa femme, il voulait simplement lui faire peur. La preuve, il lui a donné un seul coup qui lui a été malheureusement fatal, il demande la clémence du tribunal vu l'âge et l'état de santé de son client et plaide les circonstances atténuantes.

Après les délibérations d'usage, bénéficiant des circonstances atténuantes et échappant à la charge d'homicide volontaire avec prémeditation Lakhdar a écopé d'une peine de 15 ans de prison ferme.

A.E.

TIARET

Saisie de 5 quintaux de kif traité

L'inspection divisionnaire des Douanes de Tiaret a mis en échec, dans la nuit de mercredi à jeudi, une tentative de trafic de 5 quintaux de kif traité, a-t-on appris auprès de ses services. Cette quantité de drogue, dont la valeur vénale est estimée à

320 millions DA, a été découverte à bord d'un camion immatriculé dans la wilaya d'Ouargla, au niveau du chemin reliant les communes de Medroussa à Ain D'heb.

Le conducteur du camion âgé de 43 ans a été arrêté et présenté devant

le procureur de la République près le tribunal de Sougueur qui a ordonné sa mise en détention provisoire.

Une enquête est en cours sur cette affaire.

APS

**AIN DEFLA
30 opérations coup de poing effectuées par les éléments de la police**

Salim Ben

Dans le cadre de la lutte contre les fléaux sociaux et les nids de la criminalité, les éléments de la police de la wilaya d'Aïn Defla, ont lancé des opérations coup de poing au niveau de la daïra de Djelida, El Abadia, Khemis Miliana et au chef-lieu de la wilaya afin de nettoyer les zones suspectes.

Effectivement, des policiers de diverses unités ont ratissé plusieurs quartiers dans la daïra de Djelida et El Abadia en identifiant 112 personnes de différents âges ainsi que la surveillance de plusieurs véhicules. Dans le même contexte, trois personnes ont été arrêtées suite à une opération coup de poing au niveau de la daïra de Khemis Miliana.

Dans le cadre des efforts continus pour maintenir la sécurité et pour lutter contre différentes formes de criminalité, cette opération a vu l'intervention de 160 éléments de la police appartenant à la Sécurité de Miliana, les services de sécurité de Djelida, la Bmpj de Khemis Miliana, Aïn Defla et El Attaf et ainsi que la Brigade de recherche spécialisée (BRI).

Cette opération a duré cinq heures et touché plusieurs quartiers chauds dans cette ville, notamment les quartiers de Dardara, Souffey, la gare ferroviaire, la gare routière et le centre-ville surtout la place dite «El houfra». 54 véhicules ont été contrôlés durant cette opération et 63 personnes ont été identifiées. ce qui a permis l'arrestation de trois personnes âgées entre 23 et 46 ans, dont deux impliquées dans des affaires de coups et blessures volontaires avec armes blanches, tandis que l'autre a été impliquée dans une affaire de vol avec destruction intentionnelle de biens d'autrui.

Les trois personnes arrêtées ont été présentées devant les autorités judiciaires compétentes, qui ont ordonné leur mandat de dépôt. Par ailleurs, l'opération qui a touché les quartiers de Miliana a été menée par 50 éléments de la police de différents groupes de sécurité, qui ont ratissé les quartiers du 05-Juillet, le quartier de la rue du Nord, la gare routière, la rue de la République où 63 personnes ont été identifiées sans arrestation.

Globalement, il ya eu 30 opérations coup de poing durant le mois d'avril 2013, effectuées par les éléments de la Sécurité de wilaya d'Aïn Defla, au cours laquelle 390 personnes de différents âges ont été contrôlées et identifiées, 22 parmi elles ont été arrêtées, dont 09 personnes recherchées par la justice, 08 pour possession d'armes prohibées, 03 pour possession de drogues et psychotropes, tandis que les deux autres ont été arrêtées pour divers crimes, et après leur présentation devant les autorités judiciaires compétentes, 03 personnes ont été mise sous mandat de dépôt.

Ces opérations, qui ont coïncidé avec la période des examens, ont soulagé les citoyens.

CONSTANTINE

Les jeunes à la rencontre des gendarmes



Ces journées de communication et d'information organisées par le 5^e Commandement régional de la Gendarmerie nationale (Crgn) devaient se poursuivre jusqu'à samedi à la satisfaction des jeunes constantinois qui se sont bousculés dès la matinée devant les stands et les ateliers mis en place à cette occasion.

Dans son allocution d'ouverture de cette manifestation, devenue une tradition bien ancrée dans le plan d'action de ce corps constitué, le chef d'état-major du 5^e Crgn, le colonel Kamel Bes-saha a souligné l'importance de cette institution républicaine chargée de la préservation et de la protection des citoyens et de leurs biens.

Remplissant des missions de police militaire, administratives et judiciaires, ce corps d'élite créé au lendemain de l'indépendance du pays œuvre activement à renforcer ses liens avec les citoyens en dynamisant davantage sa communication externe, a encore souligné l'officier, faisant part du rôle déterminant des citoyens appelés à s'impliquer dans tout processus de lutte contre les diverses formes de criminalité. Le chef d'état-major de la 5^e Région militaire, le général Saïd Ziad qui a donné le coup d'envoi officiel de cette manifestation, a de son côté souligné l'importance du volet communication avec les citoyens considérés comme des partenaires indéfectibles des différents services de sécurité.

Les journées «portes ouvertes» sur la Gendarmerie nationale inaugurées, jeudi, au centre culturel Malek Haddad de Constantine ont connu une présence massive des jeunes, a-t-on constaté.

Placée sous le slogan «service public et prise en charge des besoins de sécurité des citoyens», l'édition 2013 de ces journées portes ouvertes sur la Gendarmerie nationale aura pour but principal d'instaurer un système de sécurité efficace à travers le territoire et renforcer les liens de confiance et de coopération entre les gendarmes et le citoyen, a souligné le capitaine Abdellah Hamouche, responsable de la cellule de communication et d'information au 5^e Crgn.

Rappelant l'importance de la tactique de communication adoptée par ce corps constitué, l'officier a indiqué que ces trois jours «portes ouvertes» seront mis à profit pour démontrer le degré de performance et de développement atteint par la Gendarmerie nationale dans le domaine de lutte contre

la criminalité. Les différents domaines de service assuré par ce corps d'élite (sur les plans judiciaire, scientifique et technique notamment) seront également mis en exergue au cours de ces trois journées portes ouvertes, a encore souligné le capitaine Hamouche, précisant que des stands et des ateliers ont été dressés pour démontrer dans le détail et dans la globalité les avancées réalisées par la gendarmerie nationale au double plan logistique et humain.

Des exhibitions militaires et sportives ont été organisées à l'occasion de ces journées. Le public a été impressionné par la qualité des exercices de combat et des manœuvres réalisés par les différentes brigades de la Gendarmerie nationale.

Le 5^e Crgn a scindé cette manifestation en trois régions dont la première a débuté à partir de Constantine pour se poursuivre dans les wilayas de Sétif, Mila, Bordj Bou Arréridj et Guelma. Pour la région N2 qui verra l'organisation de journées portes ouvertes à partir du 6 juin prochain, elle concernera les villes frontalières en plus de quelques autres wilayas de l'intérieur du pays (Tébessa, Khénchela, Souk Ahras, Batna et Oum El Bouaghi).

Cette manifestation est prévue à partir du 13 juin prochain dans les villes côtières de la région N3 à savoir Annaba, El-Tarf, Skikda, Bejaia et Jijel, et coïncidera avec le lancement du plan Delphine, a-t-on indiqué.

Cirta abritera le 17^e congrès de l'Organisation des villes arabes

La ville de Constantine vient d'être désignée pour organiser et abriter le 17^e congrès de l'Organisation des villes arabes (OVA), a indiqué jeudi le wali, M. Noureddine Bedoui qui participe depuis mardi à Doha (Qatar) aux travaux de la 16^e édition de ce congrès.

L'élection de la ville du Vieux Rocher pour abriter la prochaine édition de ce congrès a eu lieu au cours des travaux du 16^e congrès de l'OVA ouvert mardi dans la capitale qatarie Doha, a souligné le responsable à l'APS, précisant que les participants à cette manifestation ont à l'unanimité «choisi» Constantine pour abriter cette manifestation.

La date exacte de l'organisation de ce prochain congrès qui se tient tous les trois ans, sera fixée ultérieurement en concertation avec les différentes parties concernées, a encore souligné M. Bedoui faisant part de la possibilité de faire avancer «exceptionnellement» ce rendez-vous d'une année pour permettre l'intégration de ce congrès dans le cadre du programme de la manifestation Constantine, capitale 2015 de la culture arabe.

Accompagné d'une importante délégation composée du président de l'Assemblée populaire communale (APC), M. Seif Eddine Rihani ainsi que de plusieurs responsables

de la wilaya, M. Bedoui a réitéré l'importance de cette rencontre devant être clôturée ce jeudi dans l'accélération des préparatifs «hors frontières» de la manifestation Constantine capitale 2015 de la culture arabe.

Réaffirmant également la volonté des autorités locales de relancer les activités de la ville de Constantine au sein de cette organisation régionale, M. Bedoui a indiqué qu'il veillera «personnellement» à la concrétisation de cet engagement qui devra permettre à cette ville de tirer profit des expériences des plus de 600 villes adhérentes à l'OVA.

Le responsable a affirmé qu'il sera ultérieurement procédé à la multiplication des échanges et des concertations avec les différentes institutions de cette organisation en mettant en avant les potentialités historiques, archéologiques et architecturales que recèle cette wilaya millénaire. Placé sous le thème de «Villes et défis du développement durable», le 16^e congrès de l'OVA a été marqué par la participation pour la première fois des villes algériennes de Tizi Ouzou, Médéa et Djelfa, a rappelé le wali.

Créée en mars 1967, l'OVA est une organisation non gouvernementale, fondée en mars 1967, dont le siège se trouve à Koweït-City.

TAMANRASSET

Plusieurs projets en cours de réalisation

Divers projets sont en cours de réalisation dans la commune d'Abelessa (100 km de Tamanrasset) pour booster le processus de développement de cette collectivité locale. Ces opérations, qui concernent différents secteurs, portent sur un groupement scolaire d'un coût de plus de 40 millions DA, à réceptionner à la prochaine rentrée scolaire (2013-2014).

Concernant les infrastructures sportives, la wilaya a bénéficié d'un projet d'extension de la piscine de proximité pour en faire une piscine semi-olympique afin de permettre aux jeunes de cette collectivité d'exercer la natation dans des conditions adéquates, en plus d'autres activités sportives.

Dans le domaine des infrastructures de base, cette collectivité a bénéficié d'une opération de réhabilitation de la route reliant le quartier Tindhar au centre-ville sur 1,3 km, avec une enveloppe financière de 43 millions DA. Lors d'une récente visite du chef de l'exécutif de la wilaya, M. Abdelhakim Chater, il a été procédé au lancement de l'étude de réalisation d'une salle de soins au profit des habitants de ce quartier qui a bénéficié aussi d'une antenne communale comprenant six bureaux d'un coût de 9,5 million DA, selon les responsables communaux.

Un projet de réalisation d'une piste entre le quartier Gataâ El-Oued et la bourgade de Tassaret, est également en cours de réalisation sur 7,5 km pour un coût de 23 millions DA. La commune d'Abelessa a bénéficié également d'un projet de réalisation d'une digue de protection de la ville contre les crues d'oueds, pour une enveloppe de 180 millions DA, et dont le taux d'avancement des travaux a atteint les 40%, selon la fiche technique du projet.

ORAN

30 étudiants d'Aïn Témouchent accueillis à la «Pépinière d'entreprises»

Une trentaine d'étudiants du Centre universitaire d'Aïn Témouchent ont été reçus jeudi à l'Incubateur d'Oran, pour s'imprégner des possibilités d'accompagnement pour la création d'entreprises qu'offre la «Pépinière d'entreprises». Cette visite fait suite aux journées portes ouvertes sur «l'Entreprenariat, l'emploi et l'employabilité», qui s'est tenue au début de ce mois de mai, a indiqué la directrice de la «Pépinière d'entreprises».

L'action coordonnée entre la direction de la Pépinière d'entreprises et le rectorat du Centre universitaire d'Aïn Témouchent vise à sensibiliser les étudiants, potentiels porteurs de projets, sur les opportunités d'accompagnement et d'hébergement des projets et de financement disponibles en Algérie, à travers les différents dispositifs d'appui (Ansej, Cnac, Angem), a ajouté Mme Nadjet Malti.

Cette initiative est appelée à se renouveler avec d'autres étudiants et d'autres universités, a-t-elle encore affirmé soulignant que les portes de l'incubateur restent ouvertes pour tout porteur de projet. Mme Malti a rappelé, à cet effet, que les journées portes ouvertes sur «l'Entreprenariat, l'emploi et l'employabilité» ont drainé des centaines de jeunes, entrepreneurs et porteurs de projets et ont permis de faire connaître l'incubateur d'Oran à un plus large public.

La «Pépinière d'entreprises», incubateur d'Oran, est le projet pilote dans le domaine d'appui de soutien des jeunes entrepreneurs. Elle a accompagné, depuis sa mise en place, plus de 500 porteurs de projets et héberge 14 au sein de ses locaux.



MÉMOIRE

Serrer le poing pour se rappeler plus facilement

Ce geste simple permettrait de mieux faire fonctionner sa mémoire, ont découvert des psychologues américains. Mais attention le résultat n'est pas le même selon que l'on ferme le poing gauche ou droit...

Si votre mémoire a trop tendance à vous jouer des tours, il existe un moyen mémo-technique de la solliciter. Des mouvements du corps suffiraient à modifier la façon dont le cerveau fonctionne afin d'améliorer le processus de mémorisation. Des chercheurs de la Montclair State University dans le New Jersey suggèrent de serrer le poing droit pendant 90 secondes puis le poing gauche pour bien mémoriser une information. Bizarre ? En fait les chercheurs pensent que le poing est relié à des régions cérébrales impliquées dans le fonctionnement de la mémoire. Le poing droit participerait à la formation de la mémoire tandis que le gauche aiderait à se souvenir.

«Fermer le poing droit juste avant de recevoir une information et serrer ensuite la main gauche avant de vous la rememo-

rer serait très utile pour améliorer sa mémoire», explique Ruth Propper, un des psychologues associés à l'étude publiée dans *Plos one*.

La mémoire et les émotions

Les chercheurs ont pu vérifier cette technique sur un groupe de 50 personnes qui ont eu à enregistrer le maximum de mots notés sur une liste. Ceux qui ont utilisé l'astuce du poing ont réussi à mémoriser plus de mots.

Des études passées ont associé le fait de fermer la main droite à l'hémisphère gauche du cerveau, et la main gauche à l'hémisphère droit. Ce mouvement serait lié aux émotions : la main droite aurait un rapport avec le bonheur ou la colère et la main gauche à la tristesse ou l'anxiété.



Manger trop gras provoque des somnolences



Si vous voulez éviter de roupiller derrière votre ordinateur après le déjeuner, privilégiez un repas léger composé de glucides. Après un repas un peu lourd, il est difficile d'éviter le coup de barre du début d'après-midi. D'après une étude de l'Université de médecine de Pennsylvanie, cette somnolence ne serait pas due à un repas trop riche en calories mais à un repas trop gras (car, rappelons-le, les calories ne se nichent pas dans le gras mais

aussi dans le sucre !). En revanche, toujours d'après cette étude publiée dans la revue *Sleep*, certains aliments peuvent favoriser la vigilance. C'est le cas des glucides que l'on trouve notamment dans les fruits, le pain et les féculents. Pour arriver à ces deux conclusions, les chercheurs ont observé 31 individus en bonne santé, âgés de 18 à 65 ans. Pendant quatre nuits, les participants ont dormi dans une chambre d'observation. Alors que 5 repas leur

étaient fournis par jour, un test appelé le MSLT (Multiple sleep latency test), a permis d'évaluer la qualité et la régularité de leur sommeil. Les chercheurs ont alors identifié une corrélation entre la consommation de gras et la somnolence pendant la journée. Moralité : mieux vaut éviter de consommer des aliments trop gras, non seulement pour éviter de somnoler tout l'après-midi... mais aussi pour espérer perdre les kilos superflus avant l'été !

Pourquoi les femmes vivent-elles plus longtemps que les hommes ?

Les femmes vivent plus longtemps et en meilleure santé que les hommes grâce à leur système immunitaire.

En France, les femmes vivent en moyenne 6 ans de plus que les hommes. Leur espérance de vie est de 84,9 ans contre 78,5 ans chez les hommes. Un écart qui pourrait être expliqué par des différences dans le système immunitaire d'après une étude japonaise parue dans la revue *Immunity and Ageing*.

Cette étude a porté sur l'observation de 365 Japonais de 20 à 90 ans dont le sang a été analysé. Les chercheurs ont prouvé que le système immunitaire des femmes vieillit moins vite que celui des hommes. Ils ont constaté que le nombre des globules blancs (les lymphocytes qui combattent les infections) diminuaient avec le temps. Or, chez la femme, ces lymphocytes disparaissent moins vite et peuvent même augmenter lorsqu'elle vieillit. Par ailleurs, le directeur de l'étude, le professeur Katsuaki Hirokawa, explique un autre facteur de



longévité chez les femmes : «Elles possèdent plus d'œstrogénines les protégeant des maladies cardiaques jusqu'à la ménopause».

Cependant, il ne faut pas oublier que l'écart d'espérance de vie entre les hommes et les femmes ne cesse de se réduire. En cause notamment, le tabac, l'alcool, l'obésité et l'activité professionnelle car les comportements entre les deux sexes sont de plus en plus semblables.

Acouphènes : la bonne hygiène de vie pour les éviter



Vous avez peut-être remarqué que ce que vous mangez pouvait augmenter l'intensité des acouphènes. Voici quelques conseils qui vous sont spécialement recommandés afin de réduire au maximum leurs nuisances.

Bien composer son assiette

Les bourdonnements et les sifflements peuvent redoubler avec certains aliments.

- Ne pas trop saler vos plats : si vous mangez trop de sel, vous risquez d'augmenter le flux sanguin au niveau des oreilles. Conséquence : une pression s'exerce sur l'appareil auditif et les bourdonnements s'accentuent.

- Evitez les graisses : si vos artères ne sont pas en bonne santé, vous risquez d'entendre encore plus d'acouphènes. Pour préserver votre système vasculaire, il vaut mieux avoir la main légère sur les aliments riches en cholestérol comme les viandes grasses, le beurre, les œufs, le fromage...

- Alcool et café avec modération : alcool, tabac et cigarette ne sont pas vos amis ! En effet, ils viennent exciter le nerf auditif de l'oreille interne et augmentent l'acouphène

- Repérez d'éventuelles allergies : et si certains aliments aggravaient vos symptômes ? Les allergies alimentaires peuvent, en effet, causer des bourdonnements d'oreilles. En cas de doute, vous pouvez consulter un allergologue.

Faire de l'exercice

On sait que l'hypertension mais aussi l'artériosclérose – le vieillissement naturel des artères – peuvent être à l'origine des bourdonnements et sifflements. Faites régulièrement une activité physique améliorera votre circulation sanguine et aura donc une action préventive.

Bon à savoir

Outre l'alimentation, certains médicaments pris à hautes doses ou sur le long terme peuvent aussi générer des acouphènes. Par exemple, l'aspirine, certains anti-inflammatoires non stéroïdiens, les contraceptifs oraux, la quinine, certains diurétiques, etc.

TACHES DE NAISSANCE

Elles seraient dues à un gène mutant

Des chercheurs américains pensent avoir découvert pourquoi certains bébés viennent au monde avec des taches de vin sur la peau.

Dans une étude publiée dans le *New England Journal of Medicine*, des chercheurs américains annoncent que c'est probablement la mutation intra-utérine d'un gène qui provoque l'apparition de taches de naissance sur la peau de certains bébés (environ une sur 300 naissances). C'est la mutation de ce gène qui provoquerait également l'apparition du Syndrome de Sturge-Weber, une maladie rare qui touche environ un bébé sur 20 000 naissances. Pourtant les recherches n'ont pas

été simples à mener. Il a fallu, en effet, convaincre les parents d'accepter de donner des échantillons de peau de leur bébé prélevés sur leur tâche de naissance ou sur leur angiome. Ces échantillons ont ensuite permis de faire un séquençage complet du génome et de découvrir que c'est une mutation précoce du gène Gnaq au cours des premières semaines de grossesse qui provoque l'apparition des angiomes.



CANCER DE LA THYROÏDE : Êtes-vous concernée ?



A l'approche de la cinquantaine, des nodules apparaissent sur la thyroïde d'environ une femme sur deux. La plupart du temps ces nodules sont bénins. Mais une fois sur dix, ces nodules sont des cancers, comme c'est le cas pour l'actrice et mannequin Angie Everhart, qui vient d'annoncer qu'elle allait se faire opérer au-

jourd'hui d'un cancer de la thyroïde.

L'actrice et mannequin Angie Everhart l'a annoncé hier : âgée de 43 ans, elle est atteinte d'un cancer de la thyroïde et sera opérée dans la journée.

L'opération consistera en une ablation totale ou partielle de la glande thyroïde. Informer le grand public sur son cancer est un choix de cette star pétillante qui souhaite ainsi alerter sur l'importance de la prévention pour lutter contre la maladie.

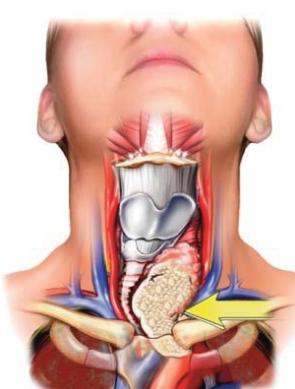
On dénombre chaque année plus de 8 000 nouveaux cas de cancers de la thyroïde, dont les trois quarts chez la femme en France. C'est un cancer dont on guérit dans plus de 90 % des cas.

Elle se dérègle souvent à la cinquantaine

Le fait que la thyroïde soit formée de petites vésicules favorise sans doute son dérèglement. En effet, ses cellules sont disposées en couronne autour d'une sorte de gelée où sont stockées les hormones. Stimulées par une légère carence en iode ou un autre facteur de croissance, ces vésicules peuvent proliférer de façon excessive, s'individualiser et former ces fameux nodules. Sans s'inquiéter outre mesure, une surveillance est souvent nécessaire à la ménopause. Après la cinquantaine, en effet, il n'est pas rare de voir apparaître une hypothyroïdie, un trouble lié au vieillissement de la glande.

C'est grave des nodules ?

L'échographie de la thyroïde est un examen très facile qui permet de reconnaître les éventuelles anomalies des nodules. Parfois, une ponction s'impose pour compléter l'examen



mais pas de panique : moins de 10 % des nodules sont des cancers.

Quand faut-il recourir à la chirurgie ?

Lorsque la cytoponction met en évidence des cellules cancéreuses, il est nécessaire de retirer la totalité de la glande thyroïde et éventuellement certains ganglions : cette opération chirurgicale est appelée thyroïdectomie. C'est cette opération que la présidente d'Argentine devra subir le 4 Janvier prochain.

En fonction du risque d'évolution du cancer, l'opération chirurgicale peut être complétée par une radiothérapie interne : on vous injecte ou vous ingérez de l'iode 131 radioactif pour détruire les cellules thyroïdiennes qui pourraient rester après la chirurgie.

Ensuite, vous devrez suivre un traitement à vie, pour remplacer la fonction de la glande thyroïde.

REPÈRES SUR LE NATIONALISME ALGÉRIEN

Un manifeste contre une ordonnance

Les luttes antifascistes qui s'étaient affirmées pendant la Deuxième Guerre mondiale avaient donné un grand espoir aux Algériens, celui de recouvrer la souveraineté dès lors que la victoire serait remportée sur l'hitlérisme. D'autant plus que cet espoir était nourri par les proclamations des puissances alliées, à savoir que tous les peuples sous domination avaient le droit de s'autodéterminer.

Par Amar Belkhodja (*)

Les Algériens n'étaient pas indifférents à ce grand mouvement d'idées et avaient donc choisi de ne pas rester les bras croisés. M. Messali Hadj, leader du PPA était toujours contraint à assignation à résidence dans la région de Médéa. Une autre personnalité politique va occuper le devant de la scène : M. Ferhat Abbas.

C'est plus particulièrement l'année 1943 qui va s'ouvrir sur d'importants événements animés par un courant politique national. Depuis 1942, l'Algérie n'est plus administrée par le pétainisme. De Gaulle et les alliés y trouvent une base opérationnelle.

La naissance du Manifeste

Quelques personnalités algériennes, pour la plupart des élus dont M. Ferhat Abbas, se réunissent en privé à Alger chez maître Ahmed Boumendjel, ancien militant et cadre du PPA; c'était au début de 1943. Au cours de cette première rencontre, on discute des grands traits d'un « manifeste » qui serait proposé aux autorités françaises au nom des populations musulmanes. Les idées ont nettement évolué et nous ne sommes plus à l'époque du projet Blum-Violette de 1937.

La thèse de l'assimilation est devenue désuète. M. Ferhat Abbas et certains de ses amis l'ont complètement abandonnée. Il fut donc chargé de rédiger le document en question pour le département de Constantine. Deux autres personnalités rédigèrent le « manifeste » pour les deux autres départements. Il s'agirait peut-être du docteur Lamine Débaghine et de maître Ahmed Boumendjel. Le 7 février 1943 consacre la première rédaction du « manifeste ».

M. Ferhat Abbas devait toutefois préciser que « Tous les groupements musulmans ont été consultés : oulémas, marabouts, communistes, PPA, chacun apportant sa pierre à l'édiifice. On voulait, en effet, l'adhésion de tous afin que plus tard aucune fraction de l'opinion publique ne se détachât de ce bloc d'adhésion générale pour combattre ce qui aurait été créé ». (Audition de M. Ferhat Abbas devant la Commission des réformes musulmanes – le 3 janvier 1944).

L'acte de naissance du document eut lieu le 10 février 1943. Il fut remis au gouverneur général Peyronot par M. Ferhat



Abbas le 31 mars 1943. En avril 1943, un exemplaire du manifeste fut remis au général Catroux qu'il était de passage à Alger et qui avait promis de le remettre au chef de la résistance française, le général de Gaulle. Le document, qui va devenir la plateforme politique de la future UDMA fut signé par 13 personnalités du département d'Alger, 5 du département d'Oran et 11 du département de Constantine.

Il s'agit pour la plupart d'élus (conseillers municipaux, généraux ou délégués financiers). M. Messali Hadj avait refusé de signer le document tant qu'il était privé de liberté. Toutefois, le leader du PPA acceptera une année plus tard d'adhérer aux AML (Amis du Manifeste et de la Liberté) rassemblement animé par M. Ferhat Abbas autour du document dont il est question. Ce sont en vérité, les communistes qui ne sont pas dans la course.

M. Amar Ouzegane du PCA était d'accord sur plusieurs points avec les rédacteurs du document mais il reprocha au texte « de ne pas faire allusion à la solidarité qui doit exister entre tous ceux qui sont exploités, qu'ils soient indigènes, Français ou Espagnols ».

M. Ferhat Abbas était clair sur cette question : « Le Français ou l'Espagnol devenu français étaient citoyens et pouvaient donc exprimer leur avis à la différence des musulmans restés toujours des « assujettis ». D'ailleurs les communistes seront les grands absents du mouvement AML qui naîtra en avril 1944.

C'est plus particulièrement le docteur Abdelaïz Khaldi qui va critiquer sévèrement certains

énoncés du « manifeste » en citant notamment : « Ils (les élus musulmans) entendent ne rien renier de la culture française et occidentale qu'ils ont reçue et qui leur reste chère.

C'est au contraire, en puisant dans les richesses morales et spirituelles de la France métropolitaine et dans la tradition de liberté du peuple français, qu'ils trouvent la forme et la justification de leur action présente » (cité dans « Le problème algérien devant la conscience démocratique ». A. Khalidi rédigé en 1945 et réédité en 1965).

Le docteur n'a pas été injuste envers ces élus dont certains, hélas, vont se dérober et abandonner F. Abbas dès lors que ce dernier fera l'objet de mesures répressives. Nous nommerons notamment le docteur Bendjelloul qui, aperçu, avouera avoir « signé le Manifeste dans un moment de désarroi ».

Quant au docteur Lakhdari de Guelma, il reniera tout en bloc et passera carrément à l'inverse contre F. Abbas pour plaider aux maîtres.

Ce zélé francophile se comportera d'ailleurs d'une manière indigne et honteuse lors des massacres de Guelma en mai 1945. Il faut avouer que dans cette mouvance, il n'y a que Ferhat Abbas qui restera fidèle à lui-même et à ses engagements. Quelques rares camarades – Francis Boumendjel, Saâdane, entre autres – se joindront à lui quand il créera en 1946, l'UDMA. Sinon la plupart de ces « bénis-oui-oui » sans honneur resteront loyalistes à « la mère patrie » et ce n'est que plus tard en 1956, en pleine guerre d'Algérie que ces « 61 » libéreront en définitive leurs consciences

face à un peuple en armes.

Retournons un peu en arrière pour rappeler que dès qu'il empêche le « Manifeste » le 31 mars 1943, le gouverneur général Peyronot met en place une commission d'Etudes économiques et sociales musulmanes. M. Ferhat Abbas reproche à cette commission d'avoir éliminé les communistes (ils étaient à Bossuet) et le PPA (ils étaient à Lambézé) en précisant qu'en revanche, « elle comprenait huit bachaghas qui, de par leur statut de fonctionnaires, ne peuvent se prévaloir d'être les représentants des populations musulmanes ». (Audition de F. Abbas devant la Commission des réformes – 3 janvier 1944).

Avec la désignation du général Catroux comme gouverneur général à Alger, le torchon va brûler entre le nouveau chef de la colonie et M. Ferhat Abbas qui va être d'ailleurs assigné à résidence jusqu'en décembre 1943. Son « Manifeste » n'était pas du goût du général de Gaulle. Ces Français, spécialisés dans l'étiquetage, n'avaient pas trouvé mieux que de reprocher à M. Ferhat Abbas ses « opinions germanophiles » c'était un peu à la mode.

Un peu plus tard et plus tard encore le personnel politique algérien était taxé de pro-communiste, c'est selon l'humeur d'un régime à l'affût de n'importe quel prétexte pour pouvoir justifier une mesure répressive. Le drame dans tout cela, c'est que parfois nos propres compatriotes utilisent ces méthodes déloyales et mensongères pour attaquer ceux qui se hasardent à ne pas partager les mêmes opinions.

Le général Catroux afficha

d'ailleurs son complet désaccord avec les « principes de bases » du « Manifeste algérien ». La commission instituée par son prédécesseur Balbutia quelques réformettes qui n'avaient guère enchanté M. Ferhat Abbas et ses plus fidèles compagnons.

Les colons d'Algérie, le général de Gaulle et son représentant à Alger, le général Catroux, ont tous accordés leurs violons : le « manifeste » ne passera pas. Le régime propose un autre « chant de sirènes ». Il promulgue une ordonnance le 7 mars 1944 un « Blum-Violette » revu et amélioré mais qui ne séduit guère M. Ferhat Abbas qui, dit-on à l'époque, est le « seul pharmacien à ne pas aimer les ordonnances ».

Tes choses vont s'accélérer. M. Ferhat Abbas, qui était devenu la personnalité publique la plus en vue, refuse d'abandonner la partie. Il va donc opposer son Manifeste du 10 février 1943 à l'ordonnance du 7 mars 1944. Le 4 avril 1944, il dépose à la préfecture de Constantine les statuts des AML (Amis du Manifeste et de la Liberté). Le FLN sans armes – selon le mot de Abdelkader Safir – est né.

M. Ferhat Abbas n'est plus le « jeune Algérien » des années 1920. Il avait compris que les théories assimilationnistes auxquelles s'accrochent les inconditionnels de l'entente franco-musulmane », sont complètement dépassées en rappelant en ce sens que « Le projet Violette, accueilli dans l'enthousiasme en 1935, n'est plus aujourd'hui susceptible de satisfaire les masses musulmanes.

Les six années qui se sont écoulées depuis cette époque sont des siècles ». Il ajoutera aussi à propos de l'ordonnance du 7 mars 1944 : « La France en 114 ans, n'a réussi à former qu'un très petit nombre de citoyens parmi les musulmans. C'est là un échec définitif qui doit conduire à l'élimination du projet tendant à faire accéder un grand nombre de musulmans à la citoyenneté française » (audition du 3.1.1944).

Le patriotisme de M. Ferhat Abbas est un patriotisme de non-violence basé sur la légalité, la confiance et la loyauté. Il est victime de ses propres vertus. Parce que le colonialisme est un système incompatible avec civilisation, humanité, démocratie, respect des libertés individuelles. (*Mouvement national, des hommes et des repères* – Edition Alpha – Alger – 2008).

A. B.

(*) Journaliste-auteur

MALI

Le président malien se dit prêt à discuter avec le MNLA mais exclut l'autonomie

Le président malien de transition, Dioncounda Traoré, a affirmé jeudi qu'il était prêt à dialoguer avec le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) qui occupent Kidal (nord-est), prônant la mise en œuvre de la décentralisation tout en excluant une autonomie du Nord du Mali.

«Nous sommes obligés de parler avec le MNLA, de dialoguer avec eux, parce que ce sont des compatriotes, des Maliens et dès lors que nous parlons d'intégrité territoriale et d'unité nationale, par définition, nous sommes obligés de parler avec tous les Maliens, de dialoguer avec tous les Maliens», a-t-il assuré sur l'antenne d'Euronews. «Ceux qui sont à Kidal, qui s'intitulent aujourd'hui MNLA - nous sommes conscients que sous le signe MNLA aujourd'hui, il y a bien plus que le MNLA origi-



nel il y a des transfuges d'Ansar Dine - mais pour peu qu'ils renoncent à leurs velléités indépendantistes, qu'ils s'engagent à respecter la laïcité de l'Etat, qu'ils s'engagent également dans le processus électoral, nous sommes prêts à parler avec eux sur toutes les autres questions qui peuvent les intéresser», a-t-il poursuivi. Interrogé sur la possibilité d'une autonomie d'une partie du Nord du Mali, il s'est

montré hostile à cette idée: «Nous n'allons pas jusque-là, nous pensons que dans notre processus de décentralisation existent tous les éléments pour régler la question du Nord. Si la décentralisation est mise en œuvre correctement, tout le monde y trouvera son compte», a promis Dioncounda Traoré. Alors qu'une conférence de pays donateurs a mobilisé mercredi à Bruxelles environ 3,25 milliards d'euros pour

aider le Mali à relancer son économie et ses institutions, Dioncounda Traoré a de nouveau promis de veiller à ce que chaque euro aille là où il doit aller».

Le premier tour de l'élection présidentielle au Mali, réclamé par la communauté internationale, est prévu à partir du 28 juillet, alors que la zone de Kidal est occupée par le MNLA et que des groupes terroristes commettent ponctuellement des attentats.

Le président de transition appelle à la «vigilance» face à un «terrorisme résiduel»

Le président malien par intérim, Dioncounda Traoré, a mis en garde, mercredi à Bruxelles, contre un «terrorisme résiduel qui va persister et sera même renforcé par tout ce qui s'y greffe».

A l'issue de la Conférence internationale des donateurs pour la reconstruction de ce pays du Sahel, M. Traoré a appelé à la vigilance face à un «terrorisme résiduel qui va persister et sera même renforcé par tout ce qui s'y greffe», notamment le «banditisme opportuniste». «Le terrorisme ne reviendra peut-être pas au Mali car il ne veut pas revivre ce qu'il a vécu au Mali», a-t-il dit, «mais il cherche toujours à identifier les endroits où il y a de l'instabilité». «Il est probable qu'ils vont chercher d'autres lieux dans le Sahel, en Afrique», a-t-il ajouté.

De son côté, le président français François Hollande, a récusé toute comparaison entre la situation au Mali et en Afghanistan en matière de lutte contre le terrorisme. «Je ne crois pas du tout qu'il puisse être établi une comparaison entre le Mali et l'Afghanistan», a déclaré M. Hollande lors d'une conférence de presse à l'issue de la conférence de Bruxelles. «Au Mali, les terroristes ont été battus, vaincus. Je ne dis pas qu'il n'en reste pas, qu'il n'y a plus aucun risque. Mais il n'y a plus aujourd'hui de combats», a-t-il expliqué. «S'il y a encore des attaques ou des attentats, ces processus sont rares et ces événements limités», a-t-il affirmé. En Afghanistan, plus de 10 ans après l'intervention internationale pour y déloger les talibans, la situation reste très instable et les forces de l'OTAN sont régulièrement visées par des attentats meurtriers. La conférence sur le Mali s'est soldée par l'engagement des pays donateurs à octroyer environ 3,25 milliards d'euros d'aide à ce pays du Sahel pour qu'il puisse relancer son économie et ses institutions après plus d'un an de crise.

FRANCE-UE Barroso et Hollande défendent ensemble l'exception culturelle



Le président français François Hollande et le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, ont réitéré mercredi à Bruxelles leur attachement à l'exception culturelle dans les négociations de libre-échange avec les Etats-Unis, sans toutefois lever toute ambiguïté sur leurs positions respectives.

Dans le cadre des discussions sur un futur accord de libre-échange entre l'UE et les Etats-Unis, «la Commission européenne ne négociera pas ce qui fait aujourd'hui l'exception culturelle, à savoir les quotas audiovisuels et les subventions accordées par les Etats», a déclaré M. Barroso au cours d'un point de presse commun avec M. Hollande. Mais si «on doit rendre clair le fait que l'exception culturelle n'est pas négociable, on ne doit pas exclure le secteur audiovisuel des négociations avec les Etats-Unis», a-t-il insisté, rappelant la position déjà affichée par la Commission. Or la France défend une ligne plus radicale, puisqu'elle veut exclure du champ des négociations l'ensemble du secteur audiovisuel. Treize ministres de la Culture européens, dont ceux de l'Allemagne, de l'Espagne et de l'Italie, ont cosigné avec leur homologue française Aurélie Filippetti une lettre adressée lundi à la Commission, pour demander que l'audiovisuel soit exclu des négociations.

M. Hollande a dit au cours de la conférence de presse mercredi avoir «entendu ce qu'a dit le président Barroso sur l'exception qui ne peut pas être négociée», sans faire de commentaires sur la position affichée par la Commission. «Quand nous parlons d'exception culturelle, ce n'est pas une exception pour la France ou l'Europe. La culture (...) ce sont des créations que tous les continents, tous les peuples portent», a-t-il dit.

Le PNUD salue les promesses de dons de 3,25 milliards d'euros

Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a salué jeudi les promesses de dons de 3,25 milliards d'euros pour financer le plan d'une relance durable du Mali et l'aider à sortir de la crise. Les promesses de fonds ont été formulées par les bailleurs internationaux lors d'une conférence de haut niveau pour le développement de ce pays qui s'est tenue mercredi à Bruxelles.

L'objectif poursuivi est de rétablir l'intégrité territoriale du Mali, de promouvoir la paix, la sécurité

et la réconciliation et de jeter les bases d'une prospérité durable. Dans le cadre de ce plan de relance, l'ONU va soutenir le Mali dans les domaines de la gouvernance, de la consolidation de la paix et de l'accès aux services sociaux de base, alors que la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilitation au Mali (Minusma), récemment créée, contribuera à la restauration de l'autorité de l'Etat malien sur l'ensemble de son territoire.

Outre sa contribution au financement du processus électoral au

Mali avec l'élection présidentielle prévue en juillet, le PNUD participe également au renforcement des capacités des organisations qui jouent un rôle de premier plan dans la transition politique en cours, telles que la Commission de dialogue et de réconciliation établie récemment.

A Bruxelles, l'Administratrice associée du PNUD, Mme Rebeca Grynspan, a rappelé que les besoins de développement à long terme du Mali ne devaient pas éclipser l'urgence humanitaire dans le nord du pays.

CONFÉRENCE SUR LE MALI Plus de 3,2 milliards d'euros mobilisés par les pays donateurs

La Conférence internationale des bailleurs de fonds pour le développement du Mali a mobilisé, mercredi à Bruxelles, environ 3,25 milliards d'euros pour aider ce pays du Sahel à relancer son économie et ses institutions après plus d'un an de crise, a annoncé le président français François Hollande.

«Plus de 3,250 milliards d'euros ont pu être mobilisés à l'occasion de cette conférence», a déclaré M. Hollande en clô-

ture de la réunion. De son côté, le président malien Dioncounda Traoré a chaleureusement exprimé «la reconnaissance et la gratitude» du peuple malien envers la communauté internationale. «Nous sommes tous ensemble pour la reconstruction du Mali», s'est-il félicité. Le montant de 3,25 milliards est supérieur aux objectifs des organisations de la conférence, l'Union européenne, la France et le Mali, qui ambitionnaient de lever en

viron 2 milliards d'euros pour les années 2013-2014. La contribution des pays donateurs doit permettre aux autorités de transition de Bamako de financer le Plan pour la Relance durable du Mali (PRED), destiné à remettre en marche le pays sur deux ans (2013-2014). L'essentiel du financement de ce plan, évalué à 4,34 milliards d'euros, doit être assuré par le budget interne malien. Parmi les principales institutions contributrices, figurent l'Union

européenne (520 millions d'euros sur deux ans), la Banque Mondiale, le FMI, la Banque islamique d'Investissement (BID), ainsi que des dizaines de pays.

La réunion de Bruxelles sous le thème «Ensemble pour le renouveau du Mali» a vu la participation du ministre des Affaires étrangères M. Mourad Medelci, représentant du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika.

APS

ONU-PALESTINE-ISRAËL

Ban Ki-moon appelle les dirigeants israélien et palestinien à une initiative de paix



Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a discuté ces deux derniers jours de la situation au Moyen-Orient avec le Premier ministre israélien, Benyamin Netanyahu, et le président de la Palestine, Mahmoud Abbas, au cours d'échanges téléphoniques.

Il a vivement encouragé les efforts actuels en faveur d'une reprise des pourparlers de paix et exprimé son espoir d'une initiative de paix prochaine «substantielle». Le chef de l'ONU a également souligné l'importance pour les parties de créer les conditions favorables à la reprise de négociations solides. En ce qui concerne les tensions à El Qods-Est et les restrictions dans l'accès aux sites sacrés musulmans et chrétiens, M. Ban a exhorté Israël à se conformer à ses obligations en vertu du droit international humanitaire, ajoutant que «tous les croyants doivent avoir accès à leurs sites sacrés».

Abordant le contexte régional, il a exhorté les parties à agir de manière responsable, dans le cadre du droit international, afin de prévenir toute escalade.

**Missiles :
Pyongyang possèderait 2 fois plus de lanceurs**



La Corée du Nord possèderait deux fois plus de lanceurs mobiles de missiles qu'estimé jusqu'à présent par le renseignement sud-coréen, révèle un rapport militaire publié vendredi par l'agence de presse Yonhap. Pyongyang aurait ainsi 50 lanceurs de missiles de moyenne portée et 150 lanceurs de missiles de courte portée, et non pas 94 au total comme le pensait Séoul, croit savoir le Korea Institute for Defense Analyses (Kida). Selon cet organisme d'Etat, le Pentagone dispose des mêmes informations. Un responsable de la défense américaine a indiqué début mai que le Nord avait retiré deux missiles de son site de lancement sur la côte-est du pays dans un contexte de décrue des tensions sur la péninsule.

LIGUE ARABE-SYRIE

Al Arabi : «La crise syrienne est dans une phase critique»

Le secrétaire général de la Ligue arabe Nabil al Arabi, a annoncé jeudi que la crise syrienne avait atteint un degré de gravité extrême qui ne peut être tenu au regard de l'effusion de sang et de la vague d'exode.

«Il est déplorable d'arriver à une situation qui ne peut être tenu», a indiqué al Arabi lors d'une rencontre avec les épouses des ambassadeurs arabes, délégués permanents auprès de la Ligue arabe avant de souligner l'importance de la proposition américano-russe, appelant à la tenue de la conférence de Genève 2 pour résoudre la crise syrienne.

Il a souhaité à ce propos, voir la conférence internationale contribuer à la résolution de la crise syrienne conformément à la légalité internationale, réitérant «le droit du peuple syrien à la démocratie et à l'autodétermination tout



comme c'était le cas pour les pays du printemps arabe». Par ailleurs, Nabil al Arabi s'est entretenu avec une délégation de la coalition syrienne (opposition) pendant près de trois heures, selon un membre de la délégation, de la réunion de «Genève 2». «Notre position à l'égard de la conférence de Genève est claire et nous acceptons la solution qui préserve

les intérêts du peuple syrien», a précisé Nabil al Arabi dans une déclaration à la fin de l'entrevue.

A une question sur la délégation devant participer à la conférence de Genève, il a tenu à dire que la coalition était encore en concertation avec certains pays, ajoutant que celle-ci allait se réunir en Turquie du 23 au 25 mai.

Obama souhaite que la prochaine conférence de Genève aboutisse à des résultats

Le président Barack Obama a déclaré jeudi qu'il espérait que la conférence internationale sur la Syrie, prévue en juin prochain à Genève, aboutisse à des résultats mais tout en réitérant son appel au départ du président syrien Bachar Al-Assad. «Je pense que les discussions prévues à Genève entre les représentants du gouvernement syrien et de l'opposition sur la transition politique pourraient donner des résultats», a déclaré le président américain dans la conférence de presse tenue à l'issue de sa rencontre à la Maison-Blanche avec le Premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan.

Mais en même temps, il a avancé que la communauté internationale continuerait à «augmenter la pression» sur le gouvernement d'Al-Assad et «à travailler avec l'opposition syrienne». Soulignant que le président syrien doit «transférer le pouvoir à un organe de transition», le chef de la Maison-Blanche a fait valoir que c'était «la seule façon de résoudre» la crise syrienne.

A ce propos, il a fait savoir que lors de sa rencontre avec le Premier ministre turc, ils ont longuement parlé des mesures à prendre pour renforcer l'opposition politique syrienne afin que celle-ci soit «inclusive et représentative», ainsi que des moyens à même de «renforcer la capacité» de cette opposition. Prudent, le président américain a fait part de la difficulté de la tâche : «Il n'y a pas de formule magique pour faire face à une situation extraordinairement violente et difficile comme en Syrie», a-t-il admis. Pour sa part, M. Erdogan a déclaré lors de cette conférence de presse que lui et



le président Obama avaient convenu d'empêcher que la Syrie devienne «une zone pour les organisations terroristes», que les armes chimiques ne doivent pas être utilisées, et que toutes les minorités et leurs droits devraient être garantis.

Mais si MM. Obama et Erdogan ont toujours fait du départ du président Al-Assad un préalable, de profonds désaccords existent entre les deux quant à l'approche pour résoudre la crise syrienne.

Sans succès, Erdogan, partisan de la ligne dure contre Bachar Al-Assad, a constamment tenté d'amener Washington et d'autres alliés occidentaux à fournir une assistance militaire aux rebelles qui tentent de renverser le président syrien. Alors qu'il avait déjà exprimé ses réticences à une telle approche, le président Obama a, en outre, été sollicité par des dirigeants de pays arabes d'éclairer la Turquie ainsi que le Qatar du dossier syrien en raison de la tourmente créée par cette crise dans le sillage des

financements et armements fournis par ces deux pays à des groupes extrémistes en Syrie, avait rapporté récemment le journal américain Wall Street Journal. En effet, le Qatar et la Turquie sont fortement soupçonnés de financer et d'armer des groupes terroristes dont le «Front Al-Nusra» que les Etats-Unis ont désigné comme une organisation terroriste.

La rencontre entre M. Obama et le PM turc intervient au lendemain de l'adoption, plutôt timide, par l'Assemblée générale de l'ONU d'une nouvelle résolution qui a appelé à une transition politique mais qui a reconnu la Coalition nationale des forces de l'opposition syriennes comme «un interlocuteur valable et représentatif nécessaire à toute transition politique».

Présentée par le Qatar, cette résolution a été adoptée par 107 voix mais 59 pays s'en sont abstenus et 12 autres ont voté «non» en raison notamment des doutes sur une partie de la composante des rebelles syriens qui comptent parmi eux les combattants d'Al-Qaïda. A rappeler que les Etats-Unis et la Russie ont convenu récemment de la convocation d'une conférence internationale sur la Syrie en juin, qui devra regrouper les représentants du gouvernement syrien et de l'opposition, avec le Communiqué de Genève comme feuille de route.

Ce document formule des principes visant à régler la crise syrienne en prévoyant notamment la création d'un gouvernement de transition réunissant toutes les parties en conflit et sur la base d'un consentement mutuel.

PALESTINE

Commémorations de la Nakba : plusieurs Palestiniens blessés par l'armée israélienne

Plusieurs Palestiniens ont été blessés par des tirs de l'armée d'occupation israélienne lors de manifestations mercredi en Palestine occupée à l'occasion du 65^e anniversaire de la Nakba. Quinze manifestants ont été blessés par des tirs de balles de soldats israéliens près d'Ofer, ont indiqué des sources médicales palestiniennes. Un Palestinien a été aussi touché par balle à la tête à Beit Oummar,

près d'El Khalil, a précisé la sécurité palestinienne. Les manifestants brandissaient des drapeaux Palestiniens, des répliques de clés symbolisant les maisons perdues de Palestiniens devenus des réfugiés, pour la plupart, dans leur propre pays et les noms de villes et localités détruites lors de la «Nakba» (1948).

APS

Programme du samedi 18 Mai 2013



09h00 : Bonjour d'Algérie "week-end" direct
10h30 : Dar da meziane 1 (13) rediff
11h00 : Senteurs d'Algérie "ouargla 2 éme ptie" rediff
12h00 : Journal en français+météo
12h25 : Oua yabqa el hob (46)
13h40 : National géographique (04)
14h25 : El ghoufrane (07)
15h10 : Simba et la coupe du monde
16h25 : Takder tarbah
17h00 : Santé mag
18h00 : Journal en amazigh
18h20 : Dar da meziane 1 (14)
18h45 : Martyrs de la guillotine
19h00 : Journal en français+météo
19h30 : Relais
20h00 : Journal en arabe
20h45 : A cœur ouvert (direct)
22h30 : El firma
ooohoo : Journal en arabe



05h30 MagazineTFou
07h10 MagazineTéléshopping
08h35 MagazineTélévitrine
09h05 SérieAu nom de la vérité
09h35 SérieAu nom de la vérité
10h05 MagazineTous ensemble
11h00 JeuLes douze coups de midi
11h45 Météo
11h48 MagazineTrafic infos
11h50 MagazineL'affiche du jour
12h00 Journal
12h20 MagazineReportages
14h15 SérieGhost Whisperer
14h15 SérieGhost Whisperer
15h05 SérieGhost Whisperer
15h55 MagazineTous ensemble
16h50 MagazineTous ensemble
17h45 Magazine50mn Inside
18h50 MagazineLà où je t'emmènerai
18h55 Météo
19h00 Journal
19h30 MagazineDu côté de chez vous
19h35 Météo
19h40 SérieNos chers voisins
19h50 DivertissementThe Voice, la plus belle voixDirect
22h30 DivertissementThe Voice



06h00 MagazineTélématin
08h35 MagazineThé ou café
09h20 MagazineCôté Match
09h50 MagazineHebdo music mag
10h20 JeuLes Z'amours
10h55 JeuTout le monde veut prendre sa place
11h40 MagazinePoint route
11h50 MagazineMa maison s'agrandit
11h55 Météo 2
12h00 Journal
12h20 Magazine13h15, le samedi...
12h55 Magazine40 ans d'histoires à Roland-Garros
12h56 Météo 2
13h00 MagazineEnvoyé spécial : la suite
13h50 MagazineGrand public
12h15 MagazineLa parenthèse inattendue
13h45 DivertissementCD'aujourd'hui
17h00 SportClermont-Auvergne (Fra) / Toulon (Fra)
19h00 Journal
19h40 JeuTirage du Loto
19h43 MagazineEmission de solutions
19h44 Météo 2
19h45 ThéâtreLa vérité
21h29 DivertissementCD'aujourd'hui
21h30 MagazineEclats de Croisette
21h35 MagazineOn n'est pas couché



06h55 SérieNinjago
07h30 SérieNini Patalo

07h35 Dessin animéLes nouvelles aventures de Peter Pan
08h00 SérieScooby-Doo, Mystères Associés
08h25 Dessin animéGarfield & Cie
08h40 Dessin animéGarfield & Cie
08h55 Dessin animéGarfield & Cie
09h10 Dessin animéTortues Ninja
09h30 SérieDofus : aux trésors de Kerubim
09h50 MagazineC'est pas sorcier
10h15 MagazineConsomag
10h25 Météo
10h30 MagazineLa voix est libre
11h00 12/13 : Journal régional
11h25 12/13 : Journal national
11h50 Magazine30 millions d'amis
12h20 MagazineDuo de vie
12h25 DivertissementLes grands du rire
13h55 JeuKeno
14h00 En course sur France 3
14h25 MagazineSamedi avec vous
15h45 MagazineExpression directe
15h50 MagazineUn livre toujours
16h00 MagazineLes carnets de Julie
16h55 JeuQuestions pour un champion
17h30 MagazineAvenue de l'Europe
17h55 MagazineMa maison s'agrandit
18h00 19/20 : Journal régional
18h30 19/20 : Journal national
18h58 Météo
19h00 MagazineTout le sport
19h15 SérieZorro
19h40 MagazineEn route pour l'Eurovision
20h00 Divertissement58e Concours Eurovision de la chanson



06h40 SérieMon oncle Charlie
07h00 SérieMon oncle Charlie
07h20 Série[MI-5]
08h15 Série[MI-5]
09h10 Film2 Days in New York
10h40 MagazineAlbum de la semaine
11h10 DivertissementShitcom
11h15 La météo
11h20 MagazineRencontres de cinéma
11h40 DiversCannes 2013
11h45 MagazineLe supplément
12h45 MagazineL'effet papillon
13h24 DiversCannes 2013
13h25 FilmContrebande
15h13 DivertissementLes bonus de Guillaume
15h14 DivertissementLes bonus de Guillaume
15h15 MagazineLe journal des jeux vidéo
15h30 FilmMains armées
17h10 SérieWorkingirls
17h30 SérieWorkingirls
17h45 DiversCannes 2013
17h50 Le JT
18h04 DiversCannes Electric 2013
18h05 DivertissementLe grand journal
19h00 MagazineLe grand journal, la suite
19h25 MagazinePlateau L1
20h00 SportMultifootDirect
21h55 MagazineJour de foot
22h55 MagazineJour de rugby



06h50 MagazineM6 boutique
09h15 MagazineCinérix
09h30 MagazineNorbert et Jean : le défi
10h35 MagazineNorbert et Jean : le défi
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h05 MagazineLe mag
13h50 MagazineC'est ma vie
15h00 MagazineC'est ma vie
16h35 MagazineUn trésor dans votre maison
17h40 MagazineUn trésor dans votre maison
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h05 SérieScènes de ménages
19h50 SérieHawaii 5-0Inédit
20h40 SérieHawaii 5-0
21h30 SérieHawaii 5-0
22h20 SérieHawaii 5-0

La sélection



19h50

The Voice, la plus belle voix



Et voici venue l'heure du dernier grand show, diffusé en direct ! Il ne reste plus qu'un seul talent par équipe et par coach : Nuno Resende, Olympie, Lois et Yoann Fréget s'affrontent ce soir lors de la grande finale. Cinq artistes confirmés les rejoindront sur scène : Lara Fabien, Zaz, Christophe Maé, Patrick Bruel et will.i.am, coach de la version anglaise de l'émission. Accompagnés d'un orchestre pour leurs performances en live, les quatre jeunes gens n'auront que quelques minutes pour donner le meilleur d'eux-mêmes et convaincre les téléspectateurs. En effet, c'est le public seul qui désignera le gagnant de cette deuxième édition de «The Voice, la plus belle voix». Le vainqueur remportera un contrat chez Universal Music et enregistrera son album de chansons. Qui sera sacré «The Voice» 2013 ?



19h45

La vérité



Cartelé entre sa femme, sa maîtresse et le mari de sa maîtresse qui se trouve être son meilleur ami, Michel se laisse aller à un mensonge, puis à un autre, puis à un troisième, un quatrième... Mais Michel ne va pas tarder à découvrir que finalement, il n'est pas le seul à pratiquer le mensonge. Les trois autres aussi lui cachent la vérité. Et sa vie devient un enfer. Qui ment, à quel moment et pourquoi ? Chacun se protège en inventant la version de la réalité qui l'arrange. La vérité des sentiments serait-elle trop difficile à assumer ? Cet éloge du mensonge confirme que toute vérité n'est pas bonne à dire...



20h00

58e Concours Eurovision de la chanson



Depuis Malmö. Mireille Dumas et Cyril Féraud commentent en direct la grande finale de la 58e édition de l'Eurovision, qui bat son plein en Suède. Ce soir, 26 pays défendent avec ferveur leur place : parmi eux, vingt ont été sélectionnés lors des deux demi-finales pour rejoindre le Royaume-Uni, la France, l'Italie, la Suède, l'Espagne et l'Allemagne. C'est Amandine Bourgeois, gagnante de l'émission «La Nouvelle Star» en 2008, qui porte les couleurs de la France, avec la chanson «L'Enfer et moi». Le titre a été écrit par Boris Bergman, auteur de plusieurs tubes d'Alain Bashung, et composée par David Salkin. Qui remportera cette nouvelle édition de l'Eurovision ?



20h00

Multifoot



Résumé

Une avant-dernière journée sous forme de Multifoot, avec notamment le Paris-SG de Carlo Ancelotti qui reçoit le Stade Brestois 29, l'AS Saint-Etienne qui accueille l'OM et un choc prometteur entre Nice et l'Olympique Lyonnais. Mais il faut aussi regarder le bas du tableau, où la lutte est intense pour les clubs qui ne veulent pas descendre en Ligue 2 : Evian Thonon Gaillard se mesure à Valenciennes, Troyes reçoit les Girondins de Bordeaux et le FC Sochaux-Montbéliard se mesure, à Bonal, à Toulouse. Quels clubs vont récolter trois précieux points en vue du maintien ?



19h50

Hawaii 5-0

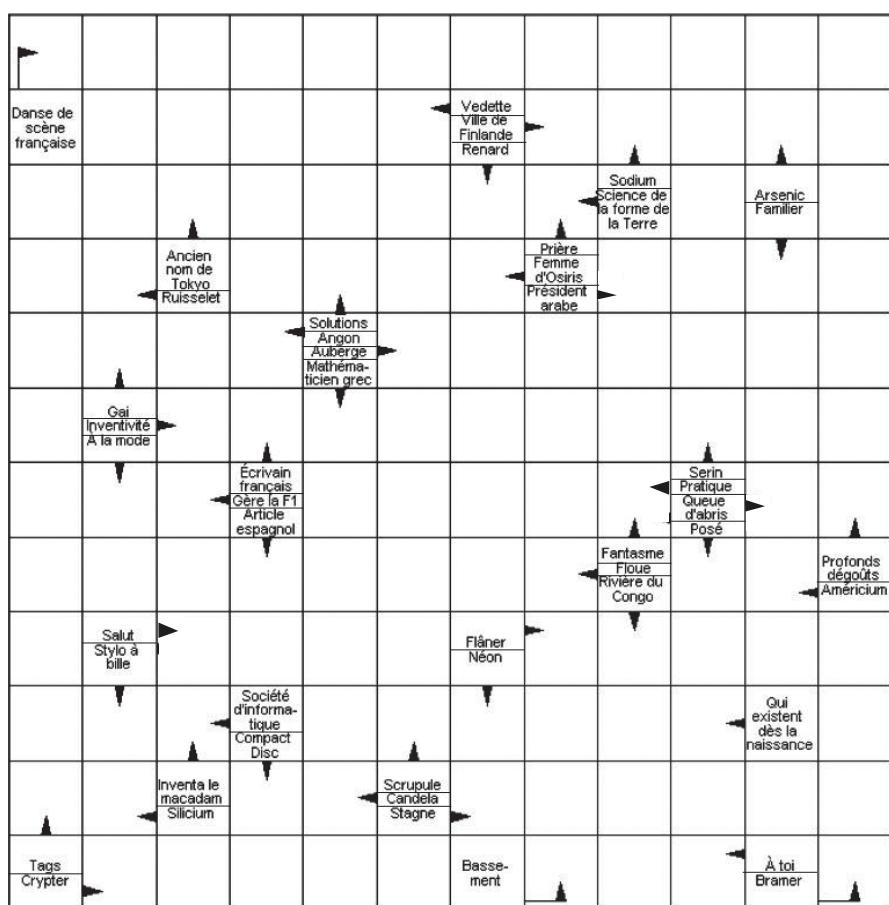


Avec : Arian Foster, Alex O'Loughlin, Daniel Dae Kim, Taryn Manning, Grace Park
Titre original : Hawaii Five-O
Durée : 50mn

Résumé

Un cadre, employé dans une grande entreprise, est assassiné alors qu'il participait à un jeu de guerre factice avec plusieurs de ses collègues. Malgré la popularité dont il bénéficiait auprès des autres membres de la société, Steve et Danny découvrent qu'il avait récemment été menacé par l'un d'eux. Mais bientôt, les soupçons des enquêteurs se portent sur une jeune femme qui avait flirté avec la victime la veille du drame. Il semblerait qu'elle l'ait drogué à son insu avec un fort sédatif. Parallèlement, Steve et Danny se réjouissent à l'idée d'assister à un match de football américain qui doit bientôt avoir lieu...

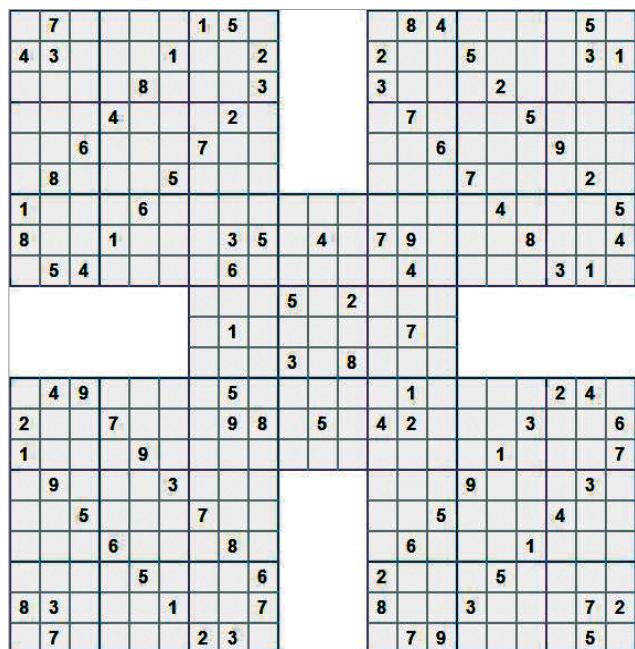
Mots fléchés n°274



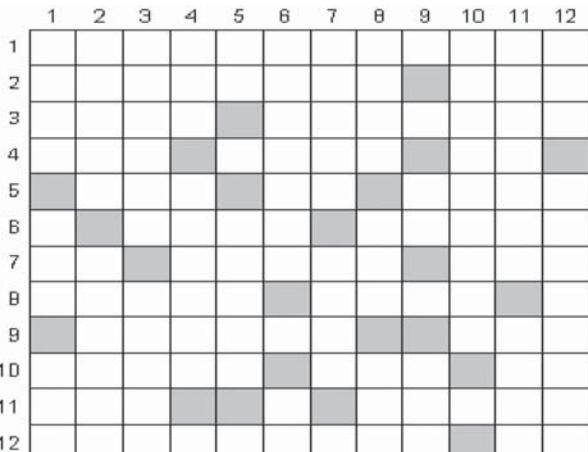
Samouraï-sudoku n°274

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°274



Horizontalement

- Potelé
- Qui concerne la chose louée - Dans la rose des vents
- Animés - Pratique le sunnisme
- Point cardinal - Broya - Tour
- Espace économique européen - Voltampère - Tas
- Transpirée - Ville de l'Inde
- Titane - Fonder - Trois fois
- Enchère - Bravade
- Endure qqch de désagréable - Sept
- Désirs - Fleuve d'Afrique - Ancien oui
- Pivot - Plante grimpante
- Appareil pour aspirer le lait d'une nourrice - Poli ce du parti nazi

Verticalement

- Sommerie annonçant la mort - Saison - Avare, pingre
- Arrogant - Lie la variation d'un salaire à la variation d'une autre valeur prise comme référence
- Agres - Ragoût de gibier
- Tamis de crin - Prophète celte païen
- Saint - Général et homme politique portugais
- Désœuvrées - Petit cube
- Lurette - Paradis
- Victoire de Napoléon - Époque - Rivière d'Alsace
- Argon - Dépôt qui se forme dans les liquides fermentés
- Motif, thème caractéristique destiné à rappeler une idée
- Tribune - Atomes
- Cheville au golf - Célébrations de l'office divin

**COUPE DE LA CAF, AUJOURD'HUI À 19 HEURES À BÉJAÏA,
JSM BÉJAÏA -ES SAHEL (TUNISIE)**

Les Béjaouis, amoindris, défient les Tunisiens

La JSM Béjaïa vient de publier un communiqué à travers lequel les responsables précisent qu'ils comptent aller le plus loin possible dans la coupe de la Confédération africaine de football après avoir été éliminés injustement, par la faute de l'arbitrage, de la Ligue des champions africaine.

S. Ben

Et c'est justement aujourd'hui à partir de 19 heures que la JSM Béjaïa accueillera, une nouvelle fois une formation tunisienne, après sa sortie en huitièmes de finale de la Ligue des champions par l'ES Tunis (0-0, 1-0), à savoir l'ES Sahel qui vient de prendre la tête du championnat de Tunisie après sa victoire contre l'ES Tunis de Youcef Belaili (1-0) mercredi dernier.

Ce match entre dans le cadre des éliminatoires des huitièmes de finale "bis" aller de la Coupe de la Confédération. C'est-à-dire des matchs barrages pour la qualification à la phase des poules de cette compétition africaine. Il sera dirigé par un trio d'arbitres marocains composé de M. Ziad Redouan, directeur du jeu, assisté de MM. Bouazza Rouani et El Hamdi Mohamed.

Il faut de suite noter que cette première manche s'annonce des plus difficiles pour l'équipe du coach italien Gianni Solinas, puisque lui-même et plusieurs joueurs sont sous les coups des suspensions. Jugez-en : Le coach italien de la JSMB, Giovan Solinas vient d'être suspendu pour quatre matches par la commission de discipline de la Confédération africaine de football (CAF) à la suite de son expulsion lors du match perdu par son équipe sur le terrain de l'ES Tunis (1-0) en huitième de finale retour de la Ligue des champions.

D'autre part, il sera aussi amoindri par l'absence de son capitaine Brahim Zafour et son buteur Zerara, suspendus, eux aussi, par la CAF.

Ces deux joueurs seront suspendus contre la formation de l'ES Sahel pour cumul de cartons.

Devant cette situation difficile où le défi à relever s'annonce ardu car il faut faire avec les joueurs en place et sans les absents, le coach de la JSMB a bien pris ses précautions pour assurer un bon résultat dans ce match "aller" puisque lors de la dernière rencontre de son équipe en Championnat contre la JS Saoura à Béjaïa même, Solinas a laissé au repos plusieurs joueurs titulaires puisqu'il a fait appel à 8 joueurs espoirs. Quant aux titulaires, il n'a fait jouer que 6 joueurs Zafour, Bangoura, Coulibaly, Boukemacha, Mebarki et



Hadjji Or, Zafour est suspendu, le Malien n'est pas encore qualifié et Hadji manque cruellement de compétition. En d'autres termes, ces joueurs ne seront donc pas de la partie. Et c'est dire la complexité de la tâche des Béjaouis face à cette redoutable équipe tunisienne (8 fois championne de Tunisie, 7 coupes de Tunisie et une Ligue des champions).

Mais le coach de la JSMB remarque qu'il ne faut pas donner beaucoup plus d'importance à cette équipe tunisienne. Il faut rentrer d'emblée dans le match pour imposer notre jeu et tenter de marquer le plus de buts. Il nous faut au moins un but pour nous mettre dans de bonnes conditions au match retour», conclut le coach de Béjaïa. Là, Solinas montre bien qu'il apprend ses leçons puisqu'il veut ainsi éviter le scénario de la Ligue des champions où la JSMB avait fait match nul (0-0) à Béjaïa contre l'ES Tunis avant de perdre sur un penalty au match retour avec les suspensions qu'il vient d'écopier pour les réactions de ses joueurs à l'issue de cette partie.

Ainsi la JSMB est décidée à réussir un bon résultat avant de se rendre à Sousse dans deux semaines.

En dépit de la difficulté de la tâche, Boukemacha estime : « Nous sommes prêts à défendre nos chances à fond contre cette équipe tunisienne. Nous ne comptons pas gagner ce match, seulement, mais nous voulons surtout assurer la qualification ici à Béjaïa... », fait remarquer le joueur bœauji.

C'est dire la grande volonté affichée par les joueurs de la Vallée de la Soummam pour la qualification à la phase des poules de cette coupe de la CAF.

De son côté, son coéquipier Mebarki déclare : « Nous devons assurer au match aller. Le plus important est de gagner ce match. Quant à moi, je ferai tout pour marquer des buts afin de jouer le match retour plus à l'aise », conclut-il.

Ce qui prouve bien que les joueurs bœauji sont déterminés à se surpasser pour assurer une bonne marge sécurité avant le match retour.

Enfin, le transfuge de l'ES Sétif, Samer Yaqub souhaite que son équipe « prenne une option de qualification en phase de poules ». Et c'est justement le veau de tout Algérien...

Programme des matches aller :

Hier :

ES Sétif (ALG)- US Bitam (GAB)
FUS Rabat (MAR)- FAR Rabat (MAR)
Stade Malien (MLI)- Lydia Academic (Burundi)
Kedus Giorgis (ETH)- Enppi (EGY)

Aujourd'hui:

JSM Béjaïa (ALG)- ES Sahel (TUN)

Demain :

TP Mazembe (RDC)- Liga Muçulmana (MOZ)
CA Bizertin (TUN)- Ismaily (EGY)
Enugu Rangers (NGR)- CS Sfaxien (TUN).

**7^È CISA
Mustapha
Larfaoui intronisé
au Panthéon
de la gloire
du sport africain**



L'ancien président de la Fédération internationale de natation (FINA), l'Algérien Mustapha Larfaoui et la Malienne Hamchetou Maïga ont été intronisés, respectivement dans les catégories dirigeant et athlète féminin, au Panthéon de la gloire du sport africain lors de la soirée de gala de la 7^e Convention internationale du sport en Afrique (CISA) qui s'est déroulée à Dakar (Sénégal).

Ancien président de la Confédération et de la Fédération internationale de natation, Larfaoui (81 ans) a marqué l'histoire du sport africain. Il est actuellement président d'honneur de la FINA et membre d'honneur du CIO.

Quant à Hamchetou Maïga, révélée au Djoliba de Bamako (Mali), c'est au Mali qu'elle a explosé, avant de rejoindre la France et les USA. Championne d'Afrique de basket-ball avec le Mali en 2007, elle a pris sa retraite en 2011 après l'Afrobasket.

La cérémonie d'intronisation a été rehaussée par la présence du gotha du sport africain et mondial. Quelque 200 participants venus d'une trentaine de pays et d'organisations de gestion du sport africain et international avaient pris part à la septième édition du CISA qui s'est déroulée du 3 au 5 mai, selon la page Facebook de la CISA.

La huitième Convention internationale du sport en Afrique (CISA) se déroulera en 2014 à Maurice.

Solution Samurai-sudoku N°273

2	3	9	4	6	7	5	8	1
6	1	7	5	9	8	2	3	4
8	4	5	3	2	1	6	7	9
9	8	6	2	3	4	7	1	5
1	5	2	8	7	9	4	6	3
4	7	3	1	5	6	9	2	8
3	6	8	7	4	5	1	9	2
7	2	4	9	1	3	8	5	6
5	9	1	6	8	2	3	4	7

9	2	7	1	4	8	5	6	3
1	6	3	9	7	5	8	2	4
5	4	8	6	2	3	7	1	9
2	8	1	4	9	6	3	7	5
3	9	6	5	8	7	1	4	2
7	5	4	3	1	2	9	8	6
8	3	5	7	6	4	2	9	1
4	7	9	2	3	1	6	5	8
6	1	2	8	5	9	4	3	7

7	6	5	4	2	9	3	8	1
9	1	3	8	7	6	2	5	4
4	2	8	3	5	1	7	9	6
7	5	2	3	6	1	8	4	9
8	3	6	9	2	8	7	1	5
4	3	8	6	9	5	7	3	2
8	1	9	4	5	7	3	2	6
2	8	4	1	9	3	5	6	7
6	7	1	8	4	5	9	3	2

5	7	6	8	1	9	2	3	4
1	4	3	7	6	2	5	8	9
9	8	2	5	3	4	6	7	1
8	1	7	2	4	5	3	9	6
3	2	6	5	9	8	1	4	7
4	6	9	1	7	3	8	2	5
2	5	1	9	8	7	4	6	3
6	9	4	3	2	1	7	5	8
7	3	8	4	5	6	9	1	2

Solution Mots Croisés N°273

GRAMMATIQUE
RARE■UNION■R
ASPIC■TIQUER
TEILLE■SB■O
UROLOGUE■ION
I■NENETTES■E
T■SUER■AG■DE
ET■R■IMMOLE■
MATEREAU■ICI
EROS■IRREEL
NET■E■REINS■
TROPHEE■SS■

Solution Mots Fléchés N°273

FACTIONNAIRE
LUIRE■EUSSE■
UT■OPPRESSER
CHAPEAU■EOLE
TER■RIDEAU■A
UNAU■LATITUDE■
AT■NUL■I■UBE
TIVA■AERONEF
IF■NASSES■RF
OISIFS■UTILE
NA■MIENS■LUT
S■SENSUELLES

**EQUIPE NATIONALE A'
Stage à Alger
du 22 au 26
mai 2013**

**S. Ben**

L'équipe nationale A' (joueurs locaux) effectuera du 22 au 26 mai 2013 à l'hôtel Dar Difaf de Bouchaoui un stage de préparation en vue des qualifications au Championnat d'Afrique, Chan Afrique du Sud 2014, indique la FAF sur son site.

Ce stage qui verra la participation de 25 joueurs sera ponctué par un match amical, le 25 mai prochain au stade Mustapha Tchaker de Blida face à l'équipe nationale de Mauritanie, précise la même source.

Liste des joueurs convoqués :

1. ZEMMAMOUCHE Med Lamine (USMA)
2. KHEDAIRA WAHAB SOFIANE (ESS)
3. BERREFANE MOURAD (MCE Elulma)
4. ZITI MOHAMED KHOUTHIR (ESS)
5. MEFTAH MOHAMED (USM Alger)
6. BOUDEBOUDA BRAHIM (USM Alger)
7. BENMOUSSA MOKHTAR (USM Alger)
8. RIAL ALI (JS Kabylie)
9. BELKALEM ESSAID (JS Kabylie)
10. KHOUALED NACEREDDINE (USMA)
11. CHAFAI FAROUK (USM Alger)
12. BELKEROUI HICHEM (USMH)
13. BOUCHEMA NASSIM (USM Alger)
14. EL ORFI HOCINE (USM Alger)
15. KOUDRI HAMZA (USM Alger)
16. BOUCHERIT ANTER (CS C)
17. ZERARA TOUIFIK (JSM Béjaia)
18. BELDJILALI KADDOUR (JS Saoura)
19. FERHAT ZINEDDINE (USM Alger)
20. GOURMI KHALED (ES Sétif)
21. REBII ABIOUBAKR (CR Béouizdad)
22. SLIMANI ISLAM (CR Béouizdad)
23. AOUDIA Med AMINE (ES Sétif)
24. DERRAG MOHAMED (JSM Béjaia)
25. BOUNEDJAH BAGHDAD (USMH).

**FOOTBALL AMATEUR/
E SOUR EL-GHOZLANE
Le président
Touati suspendu
4 mois**

Le président de l'E Sour El-Ghozlane, Kamel Touati, a écopé d'une suspension de 4 mois de toute fonction officielle pour «propos diffamatoires envers officiels» à l'issue du match perdu samedi à domicile contre le WABoufarik (1-0) en championnat, a indiqué la Ligue nationale du football amateur (Lnfa). Cette sanction, appliquée à compter du mercredi 15 mai, est assortie d'une amende de 35 000 DA, a ajouté la Lnfa sur son site.

De son côté, le joueur de l'ESG, Rahmani Khalil, a été suspendu pour 3 matches plus 15 000 DA d'amende pour «voies de fait à adversaire sans lésion corporelle», selon la commission de discipline de la Lnfa.

Le club de l'E Sour El-Ghozlane, qui occupe la 13e et avant-dernière place du groupe centre à deux journées de la fin (donc menacé par la relégation), a écopé d'une amende de 80 000 DA pour «mauvaise organisation» de ladite rencontre.

LIQUE 1/DOMICILIATION USM EL HARRACH - MC ALGER

Kerbadj évite le sujet

Le flou persiste au sujet de la domiciliation du derby de la capitale devant opposer l'USM El Harrach au MC Alger mardi prochain pour le compte de la 30e et dernière journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football, même si la presse a annoncé, jeudi, le déroulement du rendez-vous au stade du 1er-Novembre d'El Harrach.

Une information que le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, sollicite par l'APS, n'a voulu ni confirmer, ni infirmer. «Je ne peux rien dire à ce sujet. La LFP dispose d'un site officiel, où sera notifiée la domiciliation des rencontres de la 30e journée en temps opportun», a déclaré Kerbadj, sans doute irrité par la tourmente qui commence à prendre cette affaire.

Une véritable polémique s'est d'ailleurs installée depuis quelques jours autour de la domiciliation de ce derby, dont l'enjeu n'est autre qu'une deuxième place au classement, synonyme d'une qualification à la prochaine édition de la Ligue des



champions d'Afrique. Lors de l'interr-saison, la LFP avait décidé de faire jouer au stade du 1er-Juillet toutes les rencontres opposant les clubs de la capitale, mais l'USMH insiste à accueillir le Doyen dans son stade fétiche du 1er-Novembre, estimant qu'il s'agit d'un «droit légitime» après avoir disputé le match aller entre les deux équipes (victoire du MCA 2-1) au stade olympique, lieu de domiciliation de son adversaire.

A deux journées de la fin du championnat, Essafra qui rendra visite au CS Constantine samedi, occupe la seconde place avec trois points d'avance sur le MCA qui reçoit en même temps le CA Batna.

1/8 DE FINALE DE LA COUPE DE LA CAF **L'ES Sétif de nouveau à la manœuvre dès aujourd'hui**

L'Entente de Sétif, fraîchement couronnée du titre de champion d'Algérie de football, n'aura pas eu beaucoup de temps pour savourer son second sacre consécutif puisque ses joueurs seront sur le pont, dès vendredi, pour affronter les Gabonais de l'US Bitam en 1/8 de finale de la coupe de la CAF.

Contrairement à certains avis émis çà et là, parfois par des dirigeants de l'Entente, les Sétifiens ne comptent pas prendre cette compétition à la légère, encore moins la snober, à en croire le président Hacène Hammar qui veut que son équipe aille «le plus loin possible et, pourquoi pas, remporter le trophée».

Pour Hammar, la coupe de la CAF est «une compétition qui ne figure pas encore dans le palmarès de l'ESS» et, à ce titre, soutient-il, «les joueurs feront tout pour gagner largement à Sétif et se qualifier au Gabon». Le pré-



sident de l'Entente considère que cette compétition internationale «permettra aux joueurs de consolider leur expérience des joutes continentales en prévision de la prochaine ligue des champions africains que l'ESS disputerà sa qualité de champion d'Algérie».

L'entraîneur adjoint, Kheireddine Madoui, est du même avis que son président. Il déclare, en effet, qu'il est «dans la tradition de l'En-

tente de jouer pour gagner et remporter des titres, jamais pour faire de la simple figuration», d'ailleurs, ajoute-t-il, «nos supporters ne le comprendraient pas».

Madoui, qui n'exclut pas, cependant, un «petit turnover» au regard de la fatigue de certains éléments, affirme que les joueurs qui seront sur le terrain «se battront pour prendre une option sur la qualification». Privés de

Mohamed-Amine Aoudia, le

d'Amir Karaoui et de Rachid Nadji (blessés), les Sétifiens, même en récupérant le défenseur central, Farès Benabderrahmane, n'auront pas la tâche facile face à un adversaire qui a prouvé sa valeur, au tour précédent, devant l'USM Alger.

De surcroît, plusieurs éléments risquent de ne pas jouer complètement libérés car sous le menace d'un second carton jaune synonyme de suspension lors de la manche retour. Il s'agit de Ryad Benchadi, d'Adel Lakh-dari, de Rachid Ferrahi, de Khoutir Ziti et d'Akram Djahni. Les supporters, en- core grisés par le titre de champion d'Algérie de leur équipe, tablent malgré tout sur la «grinta» de leurs joueurs pour aller au bout de leurs possibilités.

La rencontre US Bitam, prévue à 19 heures au stade du 8-Mai-1945, sera officiée par un trio du Burkina Faso.

COUPE DE LA CAF / JSM BÉJAIA **Solinas : «Ma suspension pour quatre matches est injuste»**

L'entraîneur de la JSM Béjaïa, Gianni Solinas, a qualifié jeudi d'«injuste» la suspension pour quatre matches qu'il vient d'écopé de la part de la commission de discipline de la Confédération africaine de football (CAF) à la suite de son expulsion lors du match perdu par son équipe sur le terrain de l'ES Tunis (1-0) en huitième de finale retour de la Ligue des champions.

«C'est une sanction injuste que je ne mérite nullement. C'est d'ailleurs la deuxième fois dans ma carrière d'entraîneur que j'écopé d'une sanction. La première remonte à 1999 alors que j'exerçais en Italie», a déclaré à l'APS le coach du club bougiote. La JSMB, tenue en échec par l'EST lors du match aller

des huitièmes de finale, avait été privée d'un penalty flagrant, selon les observateurs, dès le début du match retour disputé il y a de cela presque deux semaines.

«L'arbitrage était catastrophique ce jour-là. Nous n'a non seulement privé d'un penalty d'entrée, mais il a aussi beaucoup avantagé l'adversaire, lui accordant même un penalty à quelques minutes de la fin du match. Malgré cela, je n'ai eu aucun dépassement envers l'arbitre», a ajouté Solinas.

«Quand on m'a expulsé, j'étais en train de donner des consignes à un de mes joueurs dans la surface qui m'est réservée, mais le quatrième arbitre, à qui j'ai fait savoir quelques minutes

auparavant que l'arbitrage n'était pas correct, m'attendait au tournant», a-t-il poursuivi.

Pour Solinas, «cette sanction ne changera rien dans les ambitions de (son) équipe», qui accueillera l'Etoile du Sahel (l'Unis) samedi en huitième de finale (bis) aller de la coupe de la Confédération africaine, dans laquelle le club est versé après son élimination en Ligue des champions.

Outre Solinas, le défenseur central Brahim Zaïtou et le milieu de terrain Toufik Zerara, ont écopé, eux aussi, d'une suspension d'un match chacun, les obligeant ainsi à manquer le rendez-vous de samedi.

APS

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE OPEN D'ATHLÉTISME 16 finales disputées lors de la 1^{re} journée

Seize finales, dont six en concours, ont été organisées, jeudi au stade annexe du Complexe sportif olympique (OCO), pour la première journée du championnat d'Algérie Open d'athlétisme handisport qui s'est poursuivi jusqu'à samedi.

Quatre-cents (400) athlètes (garçons et filles) dont quatre Tunisiens et un seul Jordanien prennent part à l'édition 2013, inscrite, pour la seconde année consécutive au calendrier annuel du Comité paralympique international (IPC) et qualificative, cette année, au championnat du monde d'athlétisme, prévu en juillet prochain.

Le début de la compétition a enregistré un retard de presque une heure, que les organisateurs ont réussi à rattraper, grâce à la mobilisation des officiels de la compétition. «Le retard est dû à l'organisation la veille d'un meeting pour valides, qui s'est terminé tard, et également aux mauvaises conditions climatiques qui ont empêché les organisateurs de mettre en place le matériel spécifique à la compétition», a expliqué le directeur technique national (DTN), M. Zoubir



Aichaine. En l'absence de grosses performances, lors de cette première journée, le délégué de l'IPC, le Tunisien Tarek Souei, s'est montré «surpris» par la participation record enregistrée dans ce championnat. «Je suis vraiment surpris par ce nombre de participants. J'ai assisté à des épreuves de bon niveau, en attendant d'autres. Je crois que si la communication avait été suffisamment à l'avance, la présence

étrangère aurait été plus importante, allusion à la participation de 4 Tunisiens et d'un Jordanien seulement», a indiqué M. Souei.

La seconde journée du championnat, prévue vendredi, sera marquée par une dizaine de finales dont plusieurs seront suivies avec attention par les présents, à l'image du 400m/hommes (T37), Disque/dames (F57-58), disque/hommes (F32), 1500m/hommes et dames

(T44/45/46). «Si les conditions climatiques restent clémentes, nous assisterons à des finales très disputées et de bons chronos seront peut-être enregistrés. Je pense que les meilleurs athlètes algériens sont présents à ce championnat, et voudront marquer cette édition par de bonnes performances», a expliqué le président du comité d'organisation, M. Rabah Hammidi.

Le championnat d'Algérie Open d'athlétisme est ouvert aux athlètes algériens détenteurs des 16 premières places de chaque course et des douze premiers de chaque concours, réalisés lors des cinq derniers meetings organisés depuis le début de la saison.

Chaque athlète pourra participer à trois épreuves au maximum, y compris les athlètes étrangers.

APS

Championnat d'Algérie Karaté-do (kumité) par équipes cadets et juniors Ce week-end à Batna

La salle omnisports de l'Office du parc omnisports de Batna abritera, vendredi et samedi prochains, le championnat national cadets et juniors de karaté-do (kumité) par équipes, a-t-on appris, mercredi, auprès de la ligue de karaté de la wilaya de Batna.

Selon le président de cette ligue, M. Mourad Brioua, cet important meeting sportif qui «risque de mettre à mal les organisateurs par l'engouement qu'il ne manquera pas de susciter» est une occasion pour le staff technique national de repérer les jeunes talents de la discipline et leur accorder la chance d'intégrer l'élite nationale.

Cette compétition a vu, durant la journée de vendredi, les éliminatoires et les repêchages des cadettes et des juniors filles, dans la matinée, et des cadets et juniors garçons, dans l'après-midi, a-t-il précisé, ajoutant que la journée de samedi sera consacrée aux finales.

Cette compétition nationale qui regroupera «la crème» du karaté dans les jeunes catégories, devrait, selon le président de la ligue de Batna, déceler des talents qui pourraient intégrer l'équipe nationale en prévision des Jeux olympiques de 2016 au Brésil. Quelque 50 000 licences ont été délivrées par la Fédération algérienne de karaté (FAK) au cours de l'actuelle saison, a encore indiqué la même source, soulignant que la discipline, très prisée en Algérie, entraîne une progression sensible du nombre de pratiquants.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE AIN DEFLA
NIF 09894.401.001.64.48

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 03/ DMO/1000 (2010-2014) /2013

L'Office de promotion et de gestion immobilière de la Wilaya de Aïn Defla dont le siège social sis cité Laribi Ahmed Ben Belkacem - Aïn Defla, lance un Avis d'Appel d'Offre National Restreint pour la réalisation de 100/1000 Logements LPL à El Attaf programme quinquennal 2010-2014 année 2011, 1^{re} Tranche en TCE y compris VRD. Seules les entreprises possédant un certificat de qualification et de classification professionnelles de catégorie 02 et plus comme **activité principale ou secondaire bâtiment**, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'OPGI de la Wilaya de Aïn Defla, sise cité LARIBI AHMED BEN BELKACEM- Aïn Defla, contre paiement des frais de reproduction fixés à Deux Mille Cinq-Cents Dinars Algériens (2 500,00 DA) non remboursables.

Les offres accompagnées des pièces et documents en cours de validité tels qu'exigé par le cahier des charges, doivent être présentées dans deux (02) enveloppes distinctes :

Une enveloppe contenant « l'offre technique » avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.

Une enveloppe contenant « l'offre financière » comprenant les pièces requises par le cahier des charges.

Les deux enveloppes doivent parvenir sous pli anonyme et fermé à l'adresse suivante :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE AÏN DEFLA

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 03/ DMO/1000 (2010 -2014) 2013

Portant réalisation de 100 Logements Publics Locatifs à El Attaf en TCE y compris VRD du programme quinquennal 2010-2014 Année 2011 1^{re} Tranche

Les documents et les pièces requises sont ceux exigés à l'article 12 Page 06 des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges.

sier de justice dans le délai de validité ne dépasse pas 01 an à partir de la date d'établissement jusqu'au jour d'ouverture des plis, copie légalisée).

13. Attestations de bonne exécution des travaux réalisés des 10 dernières années en précisant la surface du plancher (logement et autre).

14. Protocole d'accord en cas de groupement.

15. Statut de l'entreprise s'il y a lieu.

16. Les références bancaires.

17. Délibération de signature s'il y a lieu.

18. Copies légalisées des attestations fiscales et d'organismes de Sécurité sociale (CNAS, CASNOS, CACOBATH, extrait de rôle).

19. Engagement portant plan de charge de l'entreprise, précisant l'affectation de ses moyens humains et matériels par projet en cours de réalisation, (cacheté et signé).

B- L'offre financière qui contient:

1. La lettre de soumission selon modèle ci-joint (datée, renseignée, cachetée et signée).

2. Le bordereau des prix unitaires rempli en lettres et en chiffres signé, cacheté et daté

3. Le détail estimatif et quantitatif de l'offre, rempli, signé, cacheté et daté.

La date de dépôt des offres est fixée au **21^e jour avant 12h00**, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à **14h00**, les soumissionnaires sont invités à y assister.

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres augmentée de trois mois à compter de la date de dépôt des offres.

MONDIAL 2014 (3^e TOUR-ZONE AFRIQUE) Tirage au sort le 16 septembre (CAF)

Le tirage au sort du troisième tour des éliminatoires de la Coupe du Monde 2014 (Zone Afrique), aura lieu le 16 septembre 2013, a annoncé jeudi la Confédération africaine de football sur son site.

Au terme du 2^e tour, le premier de chacun des dix groupes éliminatoires disputera le dernier tour face à un des qualifiés en matches aller et retour pour déterminer les cinq représentants du continent en phase finale de coupe du Monde.

A l'issue de la 3^e journée des éliminatoires, Groupe H, l'Algérie et le Mali occupent conjointement la première place au classement avec 6 points chacun, mais avec une différence de buts favorable pour les «verts». Le Bénin est 3^e avec 4 unités, alors que le Rwanda ferme la marche avec un petit point.

D'autre part, le Comité exécutif a confirmé les dates du Championnat d'Afrique des nations 2014 (CHAN), qui auront lieu en Afrique du Sud du 11 janvier au 1^{er} février 2014.

Le tirage au sort final aura lieu le 18 Septembre au Caire. Par ailleurs, le Comité exécutif de la CAF a confirmé les dates de la phase finale de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (Maroc 2015), qui se tiendra du samedi 17 janvier au samedi 7 février 2015.

La phase éliminatoire comportera deux étapes, une phase préliminaire en juillet/août afin de réduire les équipes engagées à 48, et une phase de 12 groupes de 4 équipes chacun. Le premier de chaque groupe et les trois meilleurs deuxièmes seront qualifiés pour le tournoi final.

VOLLEYBALL : CHAMPIONNAT NATIONAL (MESSIEURS) Finale inattendue entre le GS Pétroliers et l'ES Sétif

Le GS Pétroliers et l'ES Sétif animeront aujourd'hui à partir de 16h00 la finale du Championnat national de volley-ball (seniors-messieurs) de la saison 2013, à l'issue de leur victoire en demi-finales disputées jeudi à Blida.

Le match d'ouverture ayant opposé le MB Béjaïa, champion d'Algérie en titre, au GS Pétroliers, est revenu contre toute attente aux Pétroliers vainqueurs au tie-break (3-2), au terme d'une rencontre intense et passionnante.

Le GSP qui a terminé 4^e de la 1^{re} étape du championnat, a été la véritable bête noire des Béjaouis, battus pour la 3^e fois cette saison par son adversaire du jour. Ce dernier sera opposé ce jour à l'ES Sétif qui a réussi un authentique exploit aux dépens du NRBB Arréridj, en le battant séchement sur le score sans appel de 3 sets à 0. Après avoir atteint la finale de la Coupe d'Algérie aux dépens du MB Béjaïa (3-1), l'Etoile sétifienne récidive en se qualifiant pour la finale du Championnat, aux dépens des Bordjis, qu'elle retrouvera d'ailleurs samedi 25 mai en finale de la Coupe d'Algérie à la salle Harcha.

Les malheureux perdants de cette journée, le NRBB et le MBB qui se sont partagés les titres de la saison 2012, se retrouveront samedi pour la petite finale dont le vainqueur se consolera avec la 3^e place du podium.

Résultats des demi-finales:

Jeudi à Blida (salle H.Chalane):

MB Béjaïa - GS Pétroliers	2 - 3
NRBB Arréridj - ES Sétif	0 - 3

Aujourd'hui à Blida:

14h00:	NRBB Arréridj - MB Béjaïa
16h00	ES Sétif - GS Pétroliers.

CAMEROUN

2 candidats en lice pour la présidence de la Fécafoot

La commission électrale de la Fédération camerounaise de football

(Fécafoot) a validé les candidatures du président sortant Mohamed Aya et Begheni Ndeh pour le poste du président de l'institution.

En revanche, la ladite commission a rejeté les candidatures au poste de président de la Fécafoot de Atah Robert Bahazah, Tchinda Herve Patrick et Envoutou Aka'A Marlène Patience, parce que non-conformes aux statuts et directives de la Fécafoot, précise l'instance dirigeante du football camerounais sur son site officiel.

Les personnes dont les candidatures n'ont pas été retenues disposent d'un délai de 48 heures pour se pourvoir devant la commission de recours des



élections. Aya Mohamed est à la tête de la Fédération camerounaise de football depuis 2000.

Il a été réélu une première fois le 15 février 2005 pour un autre mandat de quatre ans puis une seconde fois le 24 mai 2009 pour un troisième mandat de

quatre ans. Il avait été accusé en mars dernier de «faute de gestion» ayant entraîné la disparition de près de 9 milliards de francs, à la société de développement du coton, dont il est le directeur général, selon la presse locale.

HANDBALL : CHAMPIONNAT DU MONDE 2013 (JUNIORS) L'Algérie débutera face à l'Allemagne le 14 juillet

La sélection algérienne de handball juniors garçons entamera le championnat du Monde 2013 de cette catégorie face à l'Allemagne le 14 juillet prochain à Ljubuski (170 km de la capitale Sarajevo), selon le calendrier de la compétition publié jeudi par la Fédération internationale de handball (IHF).

L'Algérie évoluera dans le groupe B, domicilié à Ljubuski, en compagnie de l'Allemagne, de la Croatie, de la Suisse, du Qatar, et des Pays-Bas. Le sept algérien dirigé par l'entraîneur intérimaire Hassan Khodja Fodhil, affrontera ensuite la Suisse lors de la seconde journée prévue le 15 juillet.

Après une journée de repos, les handballeurs al-



gériens défieront leur homologues croates le 17 juillet. Le quatrième match de l'équipe algérienne aura lieu le 18 juillet contre le Qatar avant de conclure le premier tour face aux Pays-

bas le 20 juillet. Les quatre premiers du groupe se qualifieront pour les huitièmes de finales, tandis que les équipes classées cinquième et sixième du groupe B joueront la Coupe du Président.

Vingt-quatre équipes réparties dans quatre groupes de six prendront part à ce Championnat du Monde qui se déroulera du 14 au 28 juillet prochain en Bosnie-Herzégovine.

Programme des matches de l'Algérie:

Dimanche 14 juillet
Allemagne - Algérie 18h30

Lundi 15 juillet
Algérie - Suisse 16h00

Mercredi 17 juillet
Croatie - Algérie 21h00

Jeudi 18 juillet
Algérie - Qatar 18h30

Samedi 20 juillet
Pays-Bas - Algérie 16h00 .

MONDIAL-2013 DE HANDBALL DES U-21 (PRÉPARATION) La sélection algérienne en stage en Slovénie

La sélection algérienne de handball des moins de 21 ans (U-21 des garçons) sera en stage en Slovénie du 6 au 13 juin pour préparer le championnat du Monde de la catégorie, prévu en Bosnie-Herzégovine en juillet prochain, a indiqué jeudi la Fédération algérienne (FAHB). Lors de cette compétition, l'Algérie évoluera dans le groupe B, domicilié à Ljubuski (170 km de la capitale Sarajevo), en compagnie de l'Allemagne, de la Croatie, de la Suisse, du Qatar et des Pays-Bas. Le sept algérien, dirigé par l'entraîneur intérimaire

Hassan Khodja Fodhil, entamera le championnat du Monde face à l'Allemagne le 14 juillet, selon le calendrier publié jeudi par la Fédération internationale de handball (IHF).

Vingt-quatre équipes réparties dans quatre groupes de six prendront part à ce championnat du Monde qui se déroulera du 14 au 29 juillet en Bosnie-Herzégovine.

Les quatre premiers de chaque groupe se qualifieront pour les huitièmes de finale, tandis que les équipes classées cinquième et sixième joueront la coupe du Président.

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉCHECS INTER-SERVICES DE POLICE Premier tour dimanche prochain à Boumerdès

Le premier tour du Championnat national d'échecs inter-services de police sera organisé du 19 au 23 du mois courant à Boumerdès, a-t-on appris jeudi auprès de la Sécurité de wilaya.

Cette première compétition du genre de la police à l'échelle nationale, réunira 48 échopiles, dont 12 femmes, des services de police de différentes régions du pays, à l'Institut national de l'hôtellerie d'El Kerra, a indiqué à l'APS le chargé de la cellule de communication à la sûreté de wi-



laya. Seront représentées à cette compétition, les régions de Constantine (avec 12 participants), d'Oran (12), de Blida (11), de Bechar (7) et de Ouargla(7).

Ce championnat qui se jouera selon le système suisse, vise, entre autres, à «assurer une formation continue aux échopiles de la Police, tout en encourageant l'émergence de talents sportifs en son sein, par les échanges d'expériences», est-il signalé.

APS

REAL MADRID

Sergio Ramos : Un milliard d'euros pour recruter



Ramos veut terminer en beauté

Le défenseur espagnol du Real Madrid Sergio Ramos a estimé jeudi qu'il ne s'agissait pas vendredi pour le Real, en finale de Coupe du Roi contre l'Atletico Madrid, de sauver la saison avec un titre, mais de "terminer la saison de belle manière". "Il ne s'agit pas de sauver la saison avec un titre, mais de

David Beckham prend sa retraite



A 38 ans, David Beckham raccroche les crampons. Le milieu de terrain anglais a décidé de prendre sa retraite à la fin de l'année, dès lors que son contrat avec le Paris-Saint-Germain se terminera. « C'est le meilleur moment d'arrêter », a déclaré l'ancien numéro 23 du Real Madrid qui aura notamment remporté 6 Premier

League et 1 Ligue des Champions avec Manchester United, 1 Liga et 1 Supercoupe d'Espagne avec les Merengues, ainsi qu'une Ligue 1 avec le PSG.

L'hommage de Man United à Beckham



ur Twitter, le club champion d'Angleterre a rendu hommage à David Beckham qui prendra sa retraite à la fin de la saison. Le joueur du PSG a été formé et s'est révélé à Manchester United avant de prendre la direction du Real Madrid en 2003. « Bonne chance pour ta retraite, David Beckham. Merci pour les souvenirs, voici l'un de nos préférés.» La photo de joie de Beckham était prise lors de la victoire de MU en Ligue des champions en 1999 face au Bayern Munich (2-1).

Questionné sur l'éventualité d'un possible transfert de Cristiano Ronaldo vers le PSG, le défenseur et capitaine du Real Madrid Sergio

Ramos a été clair à ce sujet. « Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de clubs qui puissent payer un milliard d'euros. Car telle est la clause libéra-

toire de Cristiano. Que celui qui veut l'engager mette un milliard sur la table. De toute façon, je ne crois pas que Cristiano est envie de quitter le Real.»

Xabi Alonso : «Le Real Madrid a une chance de se racheter»

Lampard : « Mourinho ? Un manager à succès »

« Cette finale s'annonce passionnante. On va tout faire pour remporter cette coupe. Ce sera un vrai derby, dans la même ville. Nous jouons dans notre stade, mais ça sera différent. Il y a tous les ingrédients pour une grande soirée, et avec le titre entre nos mains, espérons-le, a-t-il ajouté. Le public a fait

un grand match face à Dortmund, ils ont cru en nous. Nous avons une chance de nous racheter. Dans les moments difficiles, ils ont toujours été là » a ainsi conclu Xabi Alonso.



Après le capitaine Terry, c'était au tour du milieu de terrain, Frank Lampard, d'évoquer le probable retour du manager portugais, José Mourinho, à Stamford Bridge. « C'est un manager à succès et son arrivée serait une bonne chose pour le club, assure le milieu de terrain anglais pour Sky Sports. C'est difficile de commenter la rumeur, surtout que la saison n'est pas terminée et que l'on ne connaît pas encore officiellement le nom du futur manager. Ce serait facile de spéculer. Mais

on ne sait jamais. Je pense que c'est un manager fantastique. Il est certainement l'un des meilleurs, si ce n'est le meilleur entraîneur du monde. »

RACISME EN SERIE A

Balotelli prêt à quitter le terrain

terrain je ne ferai rien, mais j'ai changé d'avis", a ajouté le joueur, lassé de cet acharnement. L'international italien est, malheureusement, régulièrement la proie de supporters fanatiques sur les pelouses italiennes, depuis son retour en janvier dernier en provenance de Manchester City. En revanche, sur le plan sportif, le numéro 40 du Milan a inscrit 11 buts en 12 matches disputés.

Édité par la SARL
DK NEWSDirecteur général
Abdelmadjid CHERBALDirecteur de la rédaction
Abdelmadjid TAREB03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **Tél. : 021 94 66 62 (63)** - **Fax : 021 94 66 82**
Email : contact@dknews-dz.com - Site : http://www.dknews-dz.com**PUBLICITE :** S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **Tél. : 021 94 66 62 (63)** /
Fax : 021 94 66 82 / Email : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION :** S.I.A.Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP SPA -
1, Avenue Pasteur - Alger - **Tél. : 021.71.16.64/021.73.71.28** - **Fax : 021.73.95.59/021.73.99.19**

Vendredi 17 - Samedi 18 Mai 2013 - N° 275 - Première année

BASKETBALL : COUPE D'ALGÉRIE (FINALE - MESSIEURS)
Le GSP veut redorer son blason face au CSMC



L'équipe de basket-ball du GS Pétroliers (seniors messieurs) tentera de redorer son blason après la perte de son titre de champion au profit du CSM Constantine, à l'occasion de la finale de la coupe d'Algérie, samedi à la salle Harraga (Alger), face au même adversaire.

Si la finale du championnat s'est jouée au bout d'une série qui s'est terminée par une «belle», celle de la coupe se fera sur un match où tout reste possible pour les deux finalistes.

L'entraîneur du GSP, Bilal Faid, affiche clairement ses ambitions ainsi que celles de ses joueurs avant cette finale qui promet du spectacle. «La finale de la coupe d'Algérie a un cachet spécial qui se distingue des autres rencontres à travers tout ce qui se passe autour de l'ambiance, de la pression, du public. Et comme je l'ai toujours dit on ne joue pas une finale, mais on la gagne», a déclaré Faid à l'APS.

«Le plus dur est derrière nous, après la défaite en championnat les joueurs étaient démoralisés. Nous avons entamé avec le staff technique un travail psychologique qui a bien porté ses fruits, vu leur réaction en demi-finale (mardi) face au CRB Dar El Beida», a ajouté le coach des Pétroliers.

Quant aux clés de cette finale, Faid explique que l'aspect psychologique est très important, de même que la fraîcheur physique. «Nous avons affronté le CSMC à quatre reprises cette saison, nous en avons gagné deux. La finale se jouera sur des petits détails, rien ne doit être négligé. C'est du 50/50», a-t-il ajouté.

De son côté, le capitaine de l'équipe Djilali C. a reconnu que c'était difficile de retrouver une certaine confiance et de remonter la pente après la défaite en championnat.

«Maintenant, tous les joueurs sont prêts et concentrés sur la finale. Nous serons présents sur le terrain pour prendre notre revanche», a déclaré Djilali C. Interrogé sur son pronostic, l'ex-international a estimé que «le facteur expérience sera en notre faveur vu que le GSP a l'habitude des grands rendez-vous en disputant sa troisième finale consécutive». Afin de préparer ce rendez-vous dans les meilleures conditions, le groupe est entré en mise au vert à partir de jeudi afin de lui permettre d'être concentré sur cette finale qui promet beaucoup de spectacle aux amateurs de la balle au panier.

SELON UNE SOURCE PROCHE DE LA LFP **Le derby USMH-MCA se jouera bel et bien au stade d'El Harrach**

M.A.F

Il est en train d'alimenter la chronique ces derniers jours, le derby algérois USM Harrach-MC Alger, prévu ce mardi, comptant pour la 30^e et dernière journée du championnat professionnel de football de Ligue 1, sera vraisemblablement domicilié au stade du 1^{er}-Novembre de Mohammadia, fief des Harrachis, et non pas au stade du 5-Juillet, a-t-on appris auprès d'une source proche de la Ligue de football professionnel.

La domiciliation de cette rencontre, qui pourrait être décisive pour l'octroi de la fameuse seconde place, qualificative à la Ligue des champions d'Afrique, est devenue le sujet de discussion par excellence dans les fiefs de deux formations algéroises.

Si les Mouloûdeens affirment que ce match, le dernier de la saison, se jouera dans l'autre du stade olympique, les Banlieusards, par contre, estiment que c'est leur droit «absolu» de recevoir le MCA au stade du 1^{er}-Novembre.

Face à cette situation, pour le moins délicate dans laquelle se trouve l'instance dirigeante de la compétition, cette dernière aurait décidé de programmer cette rencontre à El Harrach.

La décision sera annoncée probablement demain, soit à deux jours de



l'ultime journée de l'exercice 2012-2013. «C'est notre droit de recevoir le MCA au stade du 1^{er}-Novembre de Mohammadia, comme ce fut le cas d'ailleurs face au CR Belouizdad.

C'est vrai que la LFP nous a forcés à jouer les derbys algérois au stade du 5-Juillet, mais pour une raison ou une autre, elle déroge à la règle en programmant des matchs sur les terrains des clubs receveurs», avait indiqué le président de l'USMH, Mohamed Laïb.

Le premier responsable d'Essaïfa, dans une récente déclaration à l'APS, a menacé de recourir au boycott de ce rendez-vous, dans le cas où le match se jouera au 5-Juillet.

De son côté, le patron de la LFP, Mahfoud Kerbadj, n'a pas voulu s'exprimer sur ce sujet, se contentant à dire que son instance «va désigner incessamment le stade qui abritera ce derby». Lors de l'intersaison, la LFP

avait décidé de faire jouer au stade du 5-Juillet toutes les rencontres opposant les clubs de la capitale, mais l'USMH insiste à accueillir le Doyen dans son stade fétiche du 1^{er}-Novembre, estimant qu'il s'agit d'un «droit légitime» après avoir disputé le match aller entre les deux équipes (victoire du MCA 2-1) au stade olympique, lieu de domiciliation de son adversaire.

Les joueurs de Boualem Charef avaient donné la réplique au CR Belouizdad (2-0), samedi dernier au stade du 1^{er}-Novembre, en match comptant pour la 28^e journée, rappelé-t-on.

A deux journées de la fin du championnat, l'USMH qui rendra visite au CS Constantine cet après-midi, occupe la seconde place avec trois points d'avance sur le MCA qui reçoit en même temps le CA Batna.

CAN-2013 (U20) **La CAF félicite l'Algérie pour son «excellente organisation»**

Le comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF), réuni mercredi et jeudi, a félicité l'Algérie pour l'«excellente organisation» du championnat d'Afrique des nations CAN-2013 des moins de 20 ans (U20), disputé entre le 16 mars et le 1^{er} Novembre, rapporte la CAF vendredi sur son site officiel.

Lors de cette édition, disputée aux



stades d'Oran et Aïn Témouchent, la sélection algérienne n'a pu aller au-delà du premier tour, en se faisant éliminer sans gloire, dans un groupe qui comprenait l'Egypte, sacrée championne, le Bénin, et le Ghana.

La CAF a également félicité le Maroc, pays hôte de la CAN réservée aux moins de 17 ans (U17), disputé en avril dernier.

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS CAN-2015

Le système de qualification défini

Le Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF), réuni mercredi et jeudi, a défini le système de qualification à la prochaine phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015, prévue au Maroc du 17 janvier au 7 février, rapporte vendredi l'instance africaine sur son site officiel.

Ainsi, la phase éliminatoire comportera deux étapes, une phase préliminaire se déroulera en juillet/août 2014 afin de réduire les équipes engagées à 48, et une phase de 12 groupes de 4 équipes chacun. Le premier de chaque

groupe et les trois meilleurs deuxièmes seront qualifiés pour le tournoi final.

Les matches de la phase de groupes auront lieu pendant les doubles dates du calendrier international de la Fédération internationale de football (Fifa) des mois de septembre, octobre et novembre 2014, précise la CAF.

Le tirage au sort des poules éliminatoires de la CAN 2015 aura lieu en janvier prochain, en marge du Championnat d'Afrique des nations Chan-2014 en Afrique du Sud prévu du 11 janvier au 1^{er} février.

APS

